



Organisations partenaires

Coup de projecteur sur la police

Page 7

Hans-Jürg Käser, ancien conseiller d'État bernois, directeur de l'ERNS 19

«La direction d'exercice ne donne pas d'ordre, elle présente la situation»

Page 4

POLIZEI-SPERRZONE POLIZEI-SPERRZONE

Police cantonale de Bâle-Ville

Lutter contre le crime, une activité parmi d'autres

Page 10

Guisanplatz 1B, Berne

L'OFPP déménage

Page 21

Présidence de REDOG

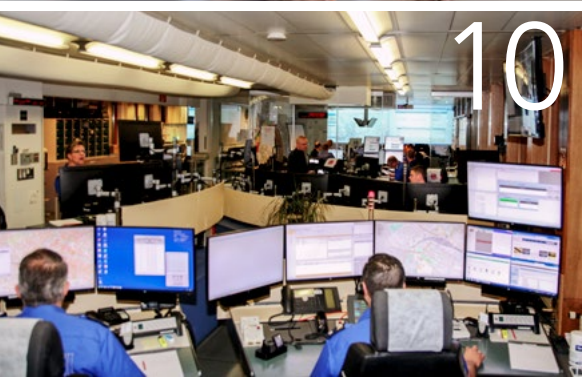
Romaine Kuonen passe le flambeau

Page 28

www.protopop.ch



4



10



24



26



27

ÉDITORIAL

3

PERSONNALITÉ

«La direction d'exercice ne donne pas d'ordre, elle présente la situation»

4

Depuis son retrait du Conseil-exécutif il y a une année, Hans-Jürg Käser n'est pas resté inactif, bien au contraire. Actuellement, sa principale activité consiste à diriger l'exercice du Réseau national de sécurité 2019 (ERNS 19).

DOSSIER: LE RÔLE DE LA POLICE EN TANT QU'ORGANISATION PARTENAIRE

La police, toujours à votre service. Même en cas de catastrophe

7

Chacun de nous a une image de la police, influencée le plus souvent par le dernier contrôle du trafic ou par son feuilleton policier préféré. Dans la réalité, son organisation est complexe et ses tâches sont très diverses.

Centrale d'engagement de la police cantonale de Bâle-Ville:

Lutter contre le crime, une activité parmi d'autres

10

Lieu de convergence de tous les appels d'urgence de la population, la centrale d'engagement de la police cantonale de Bâle-Ville déclenche également l'alarme en cas de catastrophe. Le quotidien des agents est tout sauf monotone.

Outils informatiques pour le travail de la police:

sous le signe de la numérisation

13

Les temps où les policiers consignaient leur constat sur place dans le livret noir puis le rapportaient au bureau ou procédaient aux contrôles de personnes par radio sont définitivement révolus. Le numérique a depuis longtemps fait son entrée dans l'environnement de travail de la police.

La compagnie de sécurité de l'organisation de protection civile du canton de Zoug

16

L'organisation de protection civile (OPC) du canton de Zoug soutient les organisations partenaires lors d'événements courants, de catastrophes et de situations d'urgence. Grâce à ces auxiliaires, la police peut se concentrer sur ses activités essentielles.

COOPÉRATION

19

NOUVELLES DE L'OFPP

20

NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION / POLITIQUE

22

NOUVELLES DES CANTONS

23

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

27

SERVICE

30

POINT FINAL

31

Photo de couverture: La police demeure responsable de l'ordre et de la sécurité lors d'une catastrophe ou d'une situation d'urgence.

Chère lectrice, cher lecteur,

La protection de la population en Suisse s'appuie sur une étroite collaboration entre ses organisations partenaires, à savoir la police, les sapeurs-pompiers, la santé publique, les services techniques et la protection civile. Si la police figure normalement en tête de cette liste, c'est parce que cela reflète tout à fait son importance dans le système coordonné de protection de la population: sa mission de maintien de l'ordre et de la sécurité publique est essentielle, aussi et surtout lorsqu'il s'agit de maîtriser une catastrophe ou une situation d'urgence. De plus, en tant qu'organisation d'intervention polyvalente, la police est destinée en quelque sorte à coordonner, voire à diriger l'engagement des autres partenaires.

Dans notre article consacré à une centrale d'engagement, vous pouvez vous faire une idée du quotidien de la police, au service des citoyens 24 heures sur 24 (p. 10). Ce dispositif joue également le rôle de poste de commandement en cas de catastrophe: il reçoit les informations de la place sinistrée, convoque les forces d'intervention, alerte et informe la population. La protection de la population repose en grande partie sur ces excellentes structures et capacités de la police. J'en profite d'ailleurs pour remercier chaleureusement tous les policiers de leur engagement inlassable en faveur de notre mission commune.

Pour remplir ses tâches aussi difficiles qu'importantes, la police a besoin de moyens appropriés. À l'ère de la numérisation, elle doit disposer en particulier de systèmes de communication modernes et fiables. Comme le souligne l'ancien conseiller d'État bernois Hans-Jürg Käser dans l'interview (p. 4) et le constatent aussi plusieurs spécialistes dans notre article sur l'informatique policière (p. 13), l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) assume un rôle clé dans ce domaine. Des outils de communication sûrs et adaptés aux exigences actuelles et futures pour tous les partenaires de la protection de la population constituent en effet une préoccupation centrale de l'OFPP. C'est le but auquel nous continuons en effet à nous consacrer de toutes nos forces.

Benno Bühlmann

Directeur de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP)



Hans-Jürg Käser, ancien conseiller d'État bernois et directeur de l'ERNS 19

«La direction d'exercice ne donne pas d'ordre, elle présente la situation»

Depuis son retrait du Conseil-exécutif il y a une année, Hans-Jürg Käser n'est pas resté inactif, bien au contraire. Sa principale activité actuelle consiste à diriger l'exercice du Réseau national de sécurité 2019 (ERNS 19), qui aura lieu en novembre prochain. Dans notre interview, il exprime sa conviction quant à la nécessité de tels exercices de grande ampleur sous l'angle de la politique de sécurité.

Monsieur Käser, vous avez été pendant de nombreuses années à la tête de la Direction de la police et des affaires militaires. Policier, était-ce votre métier de rêve lorsque vous étiez enfant?

Non, comme beaucoup de garçons, je rêvais d'être un jour mécanicien de locomotive. D'ailleurs, le gouvernement bernois m'a offert pour mon départ un trajet en Intercity dans la cabine de conduite, ce que j'ai trouvé magnifique.

La première étape de votre parcours professionnel vous a pourtant amené dans l'enseignement. La sécurité n'était donc pas encore un thème prioritaire à l'époque?

Pas directement. Bien entendu, la sécurité des enfants dans le cadre scolaire, notamment durant les camps de ski, a été l'une de nos préoccupations. J'ai commencé mon parcours politique à Langenthal, d'abord comme membre de la commission de police, puis en qualité de conseiller municipal, responsable de la culture et des sports. Mon rapport à la sécurité s'est donc avant tout développé pendant ma carrière militaire que je menais de front. En étant finalement élu à l'exécutif du canton de Berne, j'étais apparemment prédestiné, de par mon grade de colonel, pour prendre la tête de la Direction de la police et des affaires militaires.

On dirait que vous avez alors hérité de la «patate chaude».

Je n'ai cessé de dire que ce département était le point de convergence de tous les champs de mine. La police intervient toujours soit trop rapidement, soit trop lentement, sa position est soit trop dure, soit trop molle – elle ne fera jamais juste. Ensuite l'exécution des sanctions pénales: un jour, un détenu s'est évadé d'une prison neuchâteloise. On a vite trouvé le fautif: c'était moi car il s'agissait d'une personne transférée du canton de Berne. La migration, le champ de mines, par excellence, faisait également partie de mes attributions. Somme toute, j'ai néanmoins le sentiment du devoir accompli tout au long de mes douze ans à la tête de cette direction, du moins je n'ai pas souffert personnellement dans l'exercice de mon mandat.

À ce titre, vous avez également dirigé la protection de la population.

C'est ça. Même si elle n'a que rarement été au centre de

Hans-Jürg Käser

Après douze ans au Conseil d'État du canton de Berne, Hans-Jürg Käser (PLR) a quitté ses fonctions le 31 mai 2018 pour prendre sa retraite. Durant six ans, il a également présidé la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP). Aujourd'hui, il exerce notamment les fonctions de directeur de l'exercice du Réseau national de sécurité (ERNS 19) et de président de la Commission fédérale de la télématique dans le domaine du sauvetage et de la sécurité.

Hans-Jürg Käser a fait des études de philosophie et d'histoire à l'Université de Berne. Ayant grandi à Langenthal, il y a travaillé dès 1972 dans l'enseignement secondaire avant de devenir directeur de l'école secondaire. À l'échelon politique, il a été membre du Conseil municipal de Langenthal à partir de 1993, puis maire à plein temps de cette ville de 1995 à 2006. À l'armée, il a revêtu le grade de colonel et a commandé à ce titre un régiment d'infrastructure du Conseil fédéral.

Né en 1949, il est marié et vit à Langenthal.



«À chaque fois, j'étais très content du bon fonctionnement de l'organisation de la protection de la population. La plupart des gens estiment que cela coule de source et ne se préoccupent pas des dangers au quotidien.»

l'intérêt public, la protection de la population a été pour moi un domaine important. Au sein de l'exécutif, les dossiers relevant de la protection de la population ont toujours reçu un bon accueil. L'une des difficultés était par moments de trouver des ententes régionales: tout d'un coup, une montagne d'intérêts particuliers et une rangée d'obstacles se dressaient sur le chemin. Mais en fin de compte, on a toujours réussi à mettre tout le monde d'accord par la voie du dialogue. La clé? Il suffisait d'impliquer toutes les parties.

Quelles ont été vos expériences lors des interventions de la protection de la population?

Je me rappelle un premier événement survenu à l'occasion des crues de 2006 dans la région de Huttwil, quelques mois après mon entrée en fonction. J'étais sur place et j'ai pu observer le travail effectué par les professionnels. On a néanmoins dû déplorer une victime, ce qui m'avait particulièrement affecté.

J'ai également un souvenir encore bien présent d'autres interventions similaires. À chaque fois, j'étais très content du bon fonctionnement de l'organisation de la protection de la population. La plupart des gens estiment que cela coule de source et ne se préoccupent pas des dangers au quotidien. En cas d'événement, les personnes touchées

sont toutefois reconnaissantes que de telles organisations existent.

Vous avez quitté le Conseil-exécutif il y a une année. Comment vit-on à l'écart des projecteurs?

Ces douze ans au gouvernement ont été pour moi une période très passionnante. En passant en revue toutes mes étapes professionnelles, je peux dire avec conviction que j'ai apprécié chacune d'entre elles. Pouvoir exprimer cette satisfaction est un privilège. Et à présent, je savoure les plages de liberté – rien que le fait de ne plus devoir me lever chaque jour à cinq heures et demie...

Par ailleurs, j'ai accepté quelques mandats intéressants. Je me sens en bonne santé et je pense avoir l'énergie nécessaire pour remplir ces nouvelles tâches. De plus, je dispose toujours de mon réseau habituel.

Vous êtes entre autres directeur de l'ERNS 19. À quoi sert cet exercice?

Il nous permettra de tester l'état de préparation de la Suisse dans la perspective d'une menace terroriste persistante. Un tel exercice n'a encore jamais eu lieu sous cette forme. À mon avis, il ne faut pas se demander si notre pays peut être la cible d'un acte terroriste, mais quand et où il aura lieu.



«À mon avis, il ne faut pas se demander si la Suisse peut être la cible d'un acte terroriste mais quand et où il aura lieu.»

Un exercice de trois jours suffit-il vraiment pour s'y préparer?

Un exercice-cadre d'état-major à grande échelle se déroulera sous le titre ERNS 19 du 11 au 13 novembre prochains. Mais l'ERNS 19 est bien plus que cela: il a déjà commencé en 2016. Pour la première fois à ma connaissance, un exercice de ce type est préparé à l'aide de rapports de situation détaillés. À ce jour, trois rapports sur quatre ont été publiés, dont le dernier à la fin mars. Ces comptes rendus s'adressent à toutes les organisations concernées et en particulier aux cantons, plus précisément aux polices et organes de conduite respectifs. Ceux-ci analysent la situation et prennent des décisions sous réserve ou mettent en route des mesures.

Le public pourra-t-il suivre l'ERNS 19?

Il ne s'en rendra guère compte puisque l'exercice se situera au niveau de l'état-major. Le temps des exercices de défense générale, où l'accès au Palais fédéral était barré par des barbelés et surveillé avec le recours à des chiens, est bien révolu. Nous allons toutefois encore renforcer quelque peu la communication avec le public.

Quel sera votre propre rôle au cours de l'exercice?

Mon rôle sera en premier lieu d'observer. La direction d'exercice ne donne pas d'ordres, elle décrit la situation. Les responsables devront alors se demander ce que signifie cette situation pour l'organisation. Les informations que nous fournirons au début de l'exercice devront cependant être préparées et suffisamment concises pour que les états-majors puissent les utiliser. Voilà qui représente pour nous le grand défi. Une fois l'exercice terminé, j'aurai à nouveau un mandat important à exécuter: rédiger un rapport final, qui mettra le doigt sur les lacunes constatées et présentera les mesures nécessaires pour les combler.

Qu'en est-il des enseignements tirés de l'ERNS 14?

Les conclusions de l'ERNS 14 avaient été récapitulées dans un rapport final. De nombreux organes fédéraux et cantonaux ont été chargés d'appliquer les recommandations qui en découlaient. L'ERNS 19 aura notamment pour but de vérifier la mise en œuvre de ces mesures et recommandations. Pour cela, nous collaborons étroitement avec Toni Frisch, le directeur du dernier exercice.

Le fait de confier la tâche de directeur d'exercice sur la base d'un mandat ne nuit-il pas à la continuité?

Avant la chute du mur de Berlin, c'est naturellement l'armée qui assurait la conduite des exercices de défense générale. Par la suite, beaucoup ont pensé que la paix s'était installée durablement, raison pour laquelle la culture des exercices d'envergure s'est un peu perdue pendant quelque temps. Pour l'ERNS 14, Toni Frisch a dû revenir à cette approche. Le DDPS dispose aujourd'hui d'une équipe capable d'organiser d'autres exercices et ainsi de garantir la continuité requise.

L'ERNS 14 a notamment mis en évidence la nécessité de systèmes de communication sûrs. Comment évaluez-vous cet aspect en tant que président de la Commission fédérale de la télématique dans le domaine du sauvetage et de la sécurité?

Le projet de maintien de la valeur de Polycorn 2030 prévoit la prochaine étape de développement de la communication radio sécurisée. Il me semble que les mesures envisagées dans ce domaine sont bonnes, voire très bonnes, même si elles ne suffiront pas: pour l'avenir, nous aurons aussi besoin d'un système d'échange de données sécurisé. Nous y travaillons. Je suis convaincu que nous maîtriserons les questions techniques et j'ai l'impression que le projet de l'OFPP est en bonne voie. Comme l'on sait, le Conseil fédéral a publié fin 2018 un message en vue d'une décision de financement. C'est là que réside le défi majeur: le Parlement devra approuver les moyens nécessaires. C'est peut-être la raison pour laquelle la commission est présidée par un politique. Je suis en tout cas confiant dans notre capacité de gagner également les Chambres fédérales à cette cause.

Monsieur Käser, nous vous remercions de cette entrevue.

Interview:

Kurt Münger

Chef de la section Communication OFPP

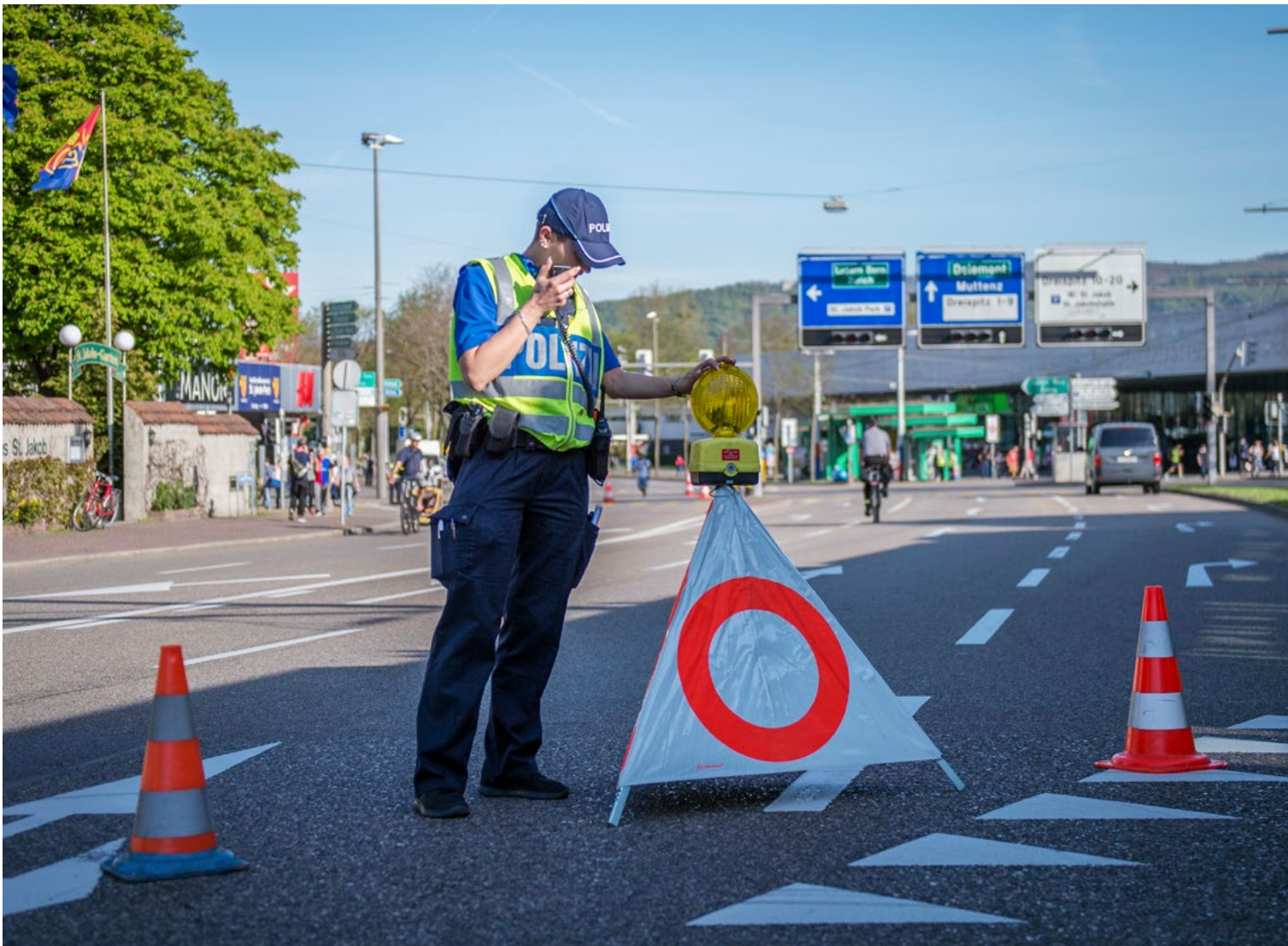
Pascal Aebischer

Rédacteur responsable de la revue «Protection de la population», OFPP

Le rôle de la police en tant qu'organisation partenaire

La police, toujours à votre service. Même en cas de catastrophe

Chacun de nous a une image de la police, influencée le plus souvent par le dernier contrôle du trafic ou par son feuilleton policier préféré. Dans la réalité, l'organisation est complexe et les tâches sont très diverses. De même, la police fait partie des cinq organisations partenaires de la protection de la population.



Un agent de la police cantonale de Bâle-Ville affecté à la circulation.



La souveraineté policière est en principe détenue par les cantons. La profession de policier/poli-
cière est reconnue au plan fédéral depuis 2003.

La protection de la population s'appuie sur les ressources disponibles au quotidien, qui peuvent être complétées ou renforcées en fonction de l'événement. Organe de première intervention responsable de l'ordre et de la sécurité, la police assure également un rôle important en ce qui concerne la maîtrise de catastrophes et de situations d'urgence. Souvent la première à arriver sur la place sinistrée, elle est en mesure de conduire l'intervention pendant une certaine durée. Lorsqu'un organe de conduite reprend ensuite la direction et la coordination des opérations, la police en assume toujours une part déterminante.

La souveraineté policière étant en principe détenue par les cantons, ceux-ci sont chargés de garantir la sécurité et l'ordre publics et la poursuite pénale. La plupart des cantons règlent les tâches et l'organisation de la police dans des lois ad hoc. Se fondant sur des documents juridiques nationaux, voire internationaux, ces lois sont largement similaires. La législation cantonale repose ainsi sur la Constitution fédérale, de même que sur la Convention européenne des droits de l'homme et la jurisprudence du Tribunal fédéral.

En revanche, les cantons sont pratiquement libres dans la manière d'organiser la police – y compris la formation, l'armement, l'équipement et l'uniforme. Disposant certes d'unités, de groupes d'intervention et d'organisations spéciales comme les polices des lacs ou des aéroports, les différents cantons peuvent cependant être répartis comme suit (selon fedpol):

- Dans les cantons de Suisse alémanique, la police est divisée en trois unités: police judiciaire, police de sûreté et police de la circulation.
- La police en Suisse romande est composée de la gendarmerie et de la sûreté; la première, à laquelle est généralement rattachée la police de la circulation, correspond à la police de sûreté des cantons alémaniques. La sûreté équivaut à la police judiciaire.

- Au Tessin, la police est organisée par secteurs géographiques.
- Dans le canton de Bâle-Ville, la police judiciaire est dirigée par le ministère public, alors que le service de recherches est placé sous la responsabilité du commandement de la police.

Polices municipales

Certains cantons ont délégué aux communes une partie des tâches de sécurité et d'ordre publics. Outre les polices cantonales, les corps de police municipaux contribuent dans une grande mesure à la sécurité de la population. La police municipale est appréciée pour sa proximité. Elle s'est développée en premier lieu dans les cantons fortement morcelés sur le plan géographique ou dont les communes jouissent d'une autonomie importante. Toutefois, elle n'existe pas dans tous les cantons. La tendance est également à l'intégration des corps municipaux aux polices cantonales. Pour leur part, les corps de police des villes de Zurich et de Lausanne ne se limitent pas à garantir la sécurité et l'ordre mais sont également investis de tâches de police judiciaire.

Formation uniforme

Les quelque 300 corps de police municipaux de notre pays font l'objet de règlements divers. Une centaine d'entre eux sont regroupés au sein de la Société des chefs de police des villes de Suisse (SCPVS). Selon la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP), les corps de police des cantons et communes comptaient, au 1^{er} janvier 2017, 18 500 agents et agentes assermentés.

La profession de policier est reconnue au plan fédéral depuis 2003. La formation doit se dérouler selon un système unique. Dans le cadre d'un concept global, les écoles ou académies de police cantonales ont été remplacées par quatre centres de formation interrégionaux ou intercantonaux, exploités parallèlement à l'Institut suisse de police (ISP) de Neuchâtel, créé en 1946 en tant que Fondation. L'ISP vise avant tout la formation de cadres et de spécialistes et aspire à une unité de doctrine.

Concordats de police intercantonaux

La formation n'est qu'un des domaines dans lesquels les polices cantonales coopèrent. Dans la mesure où les tâches en matière de criminalité et d'autres tâches sécuritaires touchent l'ensemble des cantons, la collaboration entre les autorités policières est essentielle. À l'échelon politique, celle-ci est assurée par la CCDJP, au plan opérationnel par la Conférence des commandants des polices cantonales de Suisse (CCPCS). Au niveau communal, la coopération relève de la Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses (CDSVS) et de la SCPVS.

Depuis des années, la collaboration policière intercantonale fonctionne sur la base de concordats. Lorsqu'un canton ne dispose pas des ressources nécessaires pour gérer un événement survenant sur son territoire, il peut faire appel aux moyens des cantons voisins et des autres cantons affiliés au concordat. Si ces moyens ne suffisent toujours pas, le canton concerné peut demander le renfort de forces de police soumises à d'autres concordats. À cet effet, les cantons ont signé en 2006 la convention sur les engagements de police intercantonaux (Convention IKAPOL).

Les moyens techniques font également l'objet de la coopération entre les cantons: actuellement, ceux-ci mettent en œuvre avec la Confédération un programme d'harmonisation de l'informatique policière (HIP). Il s'agit de réaliser conjointement de nouvelles applications spécifiques à la police et de coordonner progressivement celles qui sont déjà en service (voir aussi page 13).

Collaboration entre Confédération et cantons

Dans le contexte de la mondialisation, la criminalité devient de plus en plus complexe, de sorte que ses activités s'étendent souvent à plusieurs cantons et ont des retombées à l'étranger. C'est pourquoi l'Office fédéral de la police (fedpol) a mis en place des services chargés de la coordination de certaines missions policières transfrontalières, dont la lutte contre la cybercriminalité, qui comprend la lutte contre la pornographie enfantine (SCOCI) et la lutte contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants (SCOTT).

À l'échelle suisse, seules des tâches déterminées de la police nécessitent le recours à des corps et des institutions, vu que la souveraineté policière se situe en principe au niveau cantonal. fedpol assume la fonction d'office général de la Confédération en matière de police, est l'interlocuteur unique des corps de police suisses et étrangers et accomplit, en tant qu'organe chargé des fonctions de police au niveau fédéral, des missions de police judiciaire, de police de sécurité, de police administrative et de soutien dans le domaine policier.

Au titre de la police judiciaire, fedpol est chargé, sous la conduite du Ministère public de la Confédération, de la poursuite d'infractions définies et notamment du crime organisé, du financement d'activités terroristes et des cas complexes relevant de la criminalité économique.

fedpol inclut également le Service fédéral de sécurité (SFS), qui a pour mission de protéger les personnes et les bâtiments de la Confédération. Différents services, par exemple dans les domaines des mesures contre la propagande incitant à la violence et des mesures contre la violence lors de manifestations sportives, accomplissent des tâches de police administrative. En outre, fedpol soutient les organes de poursuite pénale cantonaux et fédéraux en gérant et mettant à leur disposition des systèmes d'information de police.

Armée et Corps des gardes-frontière

Outre fedpol, l'armée s'acquitte également d'un certain nombre de tâches de police au niveau fédéral, à la fois dans le domaine de la police de sécurité (protection des personnes et des installations militaires) et dans le domaine de la police judiciaire (justice militaire). De plus, l'armée apporte son soutien aux autorités civiles à titre subsidiaire lorsqu'il s'agit de faire face à une grave menace sur la sécurité intérieure ou de gérer une situation extraordinaire ou un événement exceptionnel comme le World Economic Forum annuel à Davos.

Rattaché à l'Administration fédérale des douanes (AFD), le Corps suisse des gardes-frontière (Cgfr) est lui aussi une formation armée et portant l'uniforme. Étant l'organe de sécurité civil et national le plus important de Suisse, le Cgfr exécute des tâches liées aux douanes, à la police de sécurité et à certaines questions de migration.

À l'échelle suisse, seules des tâches déterminées de la police prévoient des corps et des institutions, car la souveraineté policière se situe en principe au niveau cantonal.

La protection civile en appui

Aussi et surtout en cas de catastrophe et de situation d'urgence, la police est responsable du maintien de la sécurité et de l'ordre. Elle peut cependant être appuyée par la protection civile, conformément au système coordonné de protection de la population. À cet effet, de nombreux cantons disposent de leurs propres organisations de protection civile qui seront appelées à décharger la police de certaines tâches durant les phases aiguës d'un événement ou à effectuer des interventions sur la durée. Dans ce contexte, la protection civile procédera par exemple à la régulation de la circulation, à des contrôles d'accès et des ratissages de terrain, le but étant toujours que la police puisse se concentrer sur ses tâches essentielles.

Pascal Aebischer

Rédacteur responsable de la revue «Protection de la population», OFPP

Sources et liens pour obtenir des informations complémentaires:

www.fedpol.admin.ch -> *Coopération en matière de police*

www.babs.admin.ch -> *Système coordonné* -> *La police*

www.kkjpd.ch

www.institut-police.ch

Centrale d'engagement de la police cantonale de Bâle-Ville

Lutter contre le crime, une activité parmi d'autres

C'est là qu'arrivent tous les appels d'urgence de la population: la centrale d'engagement de la police cantonale de Bâle-Ville déclenche également l'alarme en cas de catastrophe. Pour les agents, cela signifie une charge de travail importante et un quotidien tout sauf monotone.

«Appels d'urgence Bâle», répond l'agente de la centrale. Coiffée d'un casque micro-téléphone, elle est debout devant un pupitre en fixant du regard un écran sur lequel s'affiche un numéro de téléphone. À sa gauche, un collègue travaille avec la même concentration. Assis sur un siège ergonomique, il prend l'appel suivant.

Près de 250 000 appels aboutissent ici chaque année. En moyenne toutes les 80 secondes, une sonnerie retentit dans la salle 3.01, située au troisième étage du Spiegelhof, qui abrite le département cantonal de la justice et de la sécurité. Le braquage d'une banque, un cambriolage ou une rixe au couteau ne sont que quelques-unes des raisons d'un intense échange téléphonique auprès de la centrale d'engagement bâloise, qui se trouve à proximité immédiate de la place du marché.

Depuis des années, le canton rhénan figure en tête de la statistique policière de la criminalité à l'échelle nationale. En matière de délits de violence, de cambriolages et de vols, le taux d'infractions est au moins deux fois plus élevé que dans les cantons de Zurich ou de Berne. Et Bâle occupe le premier rang même par rapport aux autres grandes villes. Il y a quelques semaines, le ministère public du canton de Bâle-Ville a tout de même pu annoncer une légère baisse de ces chiffres en comparaison pluriannuelle ainsi qu'une hausse du taux d'élucidation.

«Que s'est-il passé exactement? Pourquoi appelez-vous la police?», demande l'agente à son interlocuteur invisible. Elle a en effet besoin d'urgence d'informations complémentaires pour être en mesure d'organiser l'aide la plus vite possible ou pour capturer d'éventuels auteurs de crimes. En fait, des réponses succinctes aux principales questions suffisent: qui? quoi? quand? où? combien? comment? Bien entendu, tous les appelants ne restent pas aussi calmes que le personnel de la centrale d'appels d'urgence.

En ces jours printaniers et les deux jours suivants, ils sont cinq à composer l'équipe du matin. La police bâloise est disponible 365 jours par an et 24 heures sur 24 pour convoquer les organisations de première intervention du demi-canton. À part l'horaire et le roulement des trois équipes, il n'y a pratiquement pas de routine. Il n'existe pour ainsi dire pas de journée type. «Aucune équipe ne fait le même travail que la précédente ou la suivante», explique Richard Altermatt, chef de la centrale d'engagement.

Appel n'est pas toujours synonyme de cas d'urgence

Ses quatre collègues – une femme et trois hommes – absorbés il y a peu par le travail à l'ordinateur ou au téléphone, sont maintenant plongés dans une discussion à bâtons rompus. Si les occupants des lieux n'étaient pas en uniforme, on se croirait dans un bureau de n'importe quelle entreprise moderne.

Parfois, l'atmosphère demeure détendue même lors d'une alarme subite. «Seul un appel sur sept déclenche effectivement une intervention policière», raconte le sergent-major en chef Altermatt, depuis plus de 30 ans au service de la police cantonale de Bâle-Ville. Il y a quelques jours seulement, il a lui-même coordonné une intervention pour retrouver des poussins qui s'étaient échappés. Les sapeurs-pompiers qu'il a mobilisés sont parvenus à rattraper les volatiles et à les restituer à leur propriétaire. Il arrive aussi que des personnes appellent la police parce qu'elles ne connaissent pas le numéro pour commander un taxi. La police vous aide en toute situation: «Ce principe est généreusement interprété par certains citoyens», commente le responsable de la centrale d'engagement avec un sourire amusé. Mais cela ne



Près de 250 000 appels aboutissent à la centrale d'engagement de la police cantonale de Bâle-Ville chaque année.

change rien au fait que chaque appel est pris au sérieux. Pendant presque deux minutes, le téléphone reste muet – une accalmie semble-t-il. Certains jours, nous ne trouvons guère le temps ne serait-ce que pour boire un café, remarque Richard Altermatt, qui ajoute que dans ce métier il faut s'attendre à beaucoup de choses et savoir résister au stress. Le jour, les horaires sont limités à six heures, alors que la nuit, une équipe est engagée pour douze heures.

Chaque seconde compte

Et voilà que les bips sonores reprennent de plus belle: suivant la nature de l'appel d'urgence – qui peut parvenir par le 117, le 112 ou encore via l'alarme déclenchée par une banque –, le signal audio sera différent. Il n'est cependant pas nécessaire de connaître par cœur les divers types de son, dans la mesure où de nombreuses informations supplémentaires, telles que le numéro de téléphone ou l'emplacement de l'appelant, s'affichent immédiatement à l'écran. Les collaborateurs et collaboratrices peuvent ainsi se concentrer sur l'essentiel et se faire une idée aussi précise que possible de la situation. «C'est à nous qu'il incombe de décider de l'intervention requise et d'apprécier les dangers que pourrait rencontrer

la patrouille envoyée sur les lieux», précise le chef de la centrale. Dès que retentit le signal sonore, chaque seconde compte: dans un cas extrême, il peut être question de vie ou de mort, s'il ne s'agit pas d'arrêter un malfaiteur.

À Bâle, le temps presse encore pour une autre raison: le canton de Bâle-Ville a des frontières communes avec la France et l'Allemagne. En quelques minutes, un cambrioleur bien organisé en aura franchi l'une ou l'autre. échapant ainsi à la police suisse. «C'est pourquoi nous sommes en contact permanent avec les collègues allemands et français et sommes déjà intervenus, après une entente spontanée, sur leur territoire respectif», explique R. Altermatt.

Toutefois, les frontières nationales ne représentent pas le seul obstacle entravant les démarches de la police bâloise pour assurer la sécurité; des spécificités locales peuvent également générer des situations difficiles. C'est ainsi que les matchs du FC Bâle font souvent le bonheur des supporters mais aussi le malheur des forces de l'ordre postées à l'extérieur du stade Saint-Jacques. Même la centrale d'engagement doit alors mettre à disposition d'importantes ressources humaines nécessaires pour empêcher des affrontements ou des actes de vandalisme, au-



Se trouvant dans le même immeuble, la centrale d'engagement et le bureau de la cellule cantonale de crise peuvent communiquer directement pour se préparer en cas d'événement.

trement dit pour permettre aux spectateurs d'assister à ces parties de football en toute tranquillité. La présence de l'industrie chimique locale englobe également deux aspects: si celle-ci apporte à Bâle la prospérité économique, elle comporte en même temps des risques d'accident et des dangers pour l'environnement auxquels il faut ajouter des dangers naturels: la région bâloise est exposée à un risque sismique élevé. En outre, les cinq centrales nucléaires situées dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres font peser un danger de rayonnement radioactif sur les quelque 300 000 habitants de cette région.

Poste de commande en cas d'alarme

À la centrale d'engagement, le quotidien, le plus souvent trépidant, est marqué par des délits tels que nous les connaissons de la statistique criminelle ou des films policiers. Mais il y a aussi des événements de grande ampleur comme un accident dans une usine chimique, un accident majeur dans une centrale nucléaire ou le débordement du Rhin.

«Dans de tels cas, nous nous sentons responsables d'une zone où habitent, travaillent ou circulent 800 000 personnes», complète Richard Altermatt. Lors d'événements d'envergure, la police collabore étroitement avec la cellule cantonale de crise dont le bureau se trouve dans le même immeuble, si bien que les deux organisations peuvent communiquer directement pour se préparer en cas d'événement. «Nous nous connaissons bien et procédons à des échanges réguliers au quotidien également», confirme Christine Tobler, la responsable administrative de la cellule de crise.

La salle de réunion que la cellule de crise peut utiliser au besoin se trouve juste à côté des locaux de la centrale d'appels d'urgence. Prochainement, la police va prendre ses quartiers dans un bâtiment neuf voisin de l'emplacement actuel; les exigences en matière d'espace et de technique de communication devront encore mieux y être alignées les unes sur les autres. À titre d'exemple, la salle de conduite sera équipée d'un écran géant qui permettra de visualiser le territoire cantonal et les lieux d'intervention en temps réel.

Avertissement en cas de problème sur la route

Parmi les projets communs de la police et de la cellule de crise cantonales, on compte aussi Alertswiss. Richard Altermatt a fait partie du groupe de travail national chargé de préparer l'introduction de ce service d'alarme disponible sous forme d'application et de site web. Il s'est ensuite concerté avec Christine Tobler sur l'utilisation optimale de ce nouveau canal par la police cantonale.

L'équipe de Richard Altermatt s'en est déjà servie à deux reprises. À chaque fois, il ne s'agissait pas de sauver la vie et l'intégrité corporelle de la population mais de prévenir un embouteillage, par exemple en raison d'une grue de chantier qui, menaçant de s'effondrer sur l'autoroute urbaine, a nécessité la fermeture des liaisons routières internationales. Tous les abonnés d'Alertswiss ont reçu l'instruction de contourner largement la ville.

Pour le personnel de la centrale d'appels d'urgence, Alertswiss constitue un défi supplémentaire dans le fonctionnement délicat de l'organisation au quotidien. Il est d'autant plus important que les automatismes soient rodés là aussi et que les processus informatiques soient appliqués rapidement et comme prévu. Par bonheur, des catastrophes surviennent rarement; il s'agit maintenant «de tester durant une phase d'essai» les autres événements qui doivent faire l'objet de notifications via Alertswiss, conclut Christine Tobler. Et Richard Altermatt de compléter: «Je trouve cet instrument utile. Ma tâche est de veiller à ce qu'il soit utilisé correctement.»

Paul Knüsel

Journaliste scientifique

Outils informatiques pour le travail de la police

Sous le signe de la numérisation

Les temps où les policiers consignaient leur constat sur place dans le livret noir puis le rapportaient au bureau ou procédaient aux contrôles d'identité par radio sont définitivement révolus. Le numérique a depuis longtemps fait son entrée dans l'environnement de travail de la police, avec les profonds changements qu'il a entraînés.



Les nouveaux outils informatiques permettent aujourd'hui aux policiers d'établir leurs rapports sur place. Ils ne doivent plus se rendre au bureau pour cela.

Prenons un exemple pratique: comme chaque matin, le gérant d'une succursale de banque en campagne zurichoise se dirige vers l'entrée réservée au personnel et ouvre la porte. C'est à ce moment-là qu'il est assailli par deux hommes masqués qui le poussent à l'intérieur de l'immeuble. L'un d'entre eux menace le gérant d'une arme, alors que l'autre le somme d'ouvrir le coffre-fort. L'otage explique aux deux assaillants qu'il ne peut pas l'ouvrir car il est verrouillé par un minuteur. Visiblement irrités, les deux malfrats se mettent à discuter entre eux avec animation. Le gérant en profite pour déclencher l'alarme silencieuse prévue en cas d'attaque à main armée. Les films policiers nous donnent une idée, pas toujours véridique, du déroulement d'une intervention de la sûreté dans une telle situation. Dans la réalité, tous les agents impliqués sont contents lorsque tout se passe sans ac-

crocs, rapidement et efficacement. Pour cela, ils ont besoin des outils nécessaires et d'un système de communication fiable – non seulement au niveau de la connexion vocale mais aussi de la transmission de données. C'est la condition pour que la police puisse répondre aux attentes justifiées de la population.

Travail de la police d'intervention mobile

Le travail de la police d'intervention mobile s'effectue de manière efficace sur les lieux d'un délit. Aujourd'hui, même plusieurs cas peuvent être traités parallèlement à l'aide d'instruments électroniques de pointe. Ceux-ci doivent cependant satisfaire à des exigences accrues en matière de sécurité, de protection des données et de disponibilité. Dans ce contexte, la transmission des données représente un défi particulier.

La *transmission simultanée de rapport* a profondément transformé le quotidien de la police qui, de nos jours, est en mesure d'établir ses constats ou comptes rendus sur place, au moyen de son bureau mobile. Les informations seront disponibles en temps réel pour tous les collègues. La signature numérique assure la validité des documents qui sont transmis immédiatement. Cela évitera aux prévenus de se rendre personnellement au poste et aux agents d'imprimer puis de scanner les formulaires remplis. De même, les gendarmes peuvent effectuer des *contrôles d'identité* de manière autonome. Autrefois, il fallait faire transmettre par radio les informations à la centrale d'intervention qui devait les vérifier; aujourd'hui, il suffit de consulter sa tablette ou son smartphone pour accéder aux fichiers et obtenir toutes les données requises. De plus, la caméra intégrée permet de scanner ou de visualiser les pièces d'identité ou les plaques minéralogiques nécessaires aux contrôles de personnes. Du coup, ceux-ci seront plus efficaces, ce qui peut immédiatement désamorcer une situation critique.

L'agent sur le terrain a également accès aux *processus* (rapports, journal et suivi des dossiers) et peut consulter les données liées à des affaires en cours. De la sorte, toutes les personnes compétentes pourront accéder en temps opportun aux informations essentielles.

Conduite d'interventions mobile

La *conduite d'interventions* mobile permet d'informer les forces d'intervention sur la situation actuelle et d'en diriger les opérations sur place. Pouvant s'appuyer sur l'ensemble des données de localisation des agents mobiles, l'équipe chargée de coordonner les interventions est à même d'organiser celles-ci avec une efficacité maximale. Toutes les informations utiles étant accessibles en temps réel, les opérations sur le terrain peuvent également être mieux dirigées.

Cet accès permanent aux données profite également aux centrales d'intervention mobiles, qui sont activées lorsque



Pour gérer un événement majeur ou une situation particulière, la police dispose d'une centrale d'intervention mobile (CIM). Sur la photo, le nouveau véhicule de la police cantonale zurichoise équipé de la CIM.



Une CIM de la police cantonale bernoise.

les opérations policières sur place se prolongent ou que la situation prend une ampleur telle que des moyens supplémentaires doivent être engagés.

La disponibilité en continu doit être garantie non seulement pour les applications spécifiques à la police mais également pour les applications de bureau générales comme la messagerie, l'archivage des données ou l'intranet. Les documents d'intervention, listes de contrôle, textes de loi ou prescriptions de service seront ainsi à tout moment à portée de main. En outre, des applications spécialisées, telles que «WhatsApp pour la police», servent à sécuriser et crypter la communication entre les corps de police.

Quant à la communication vocale classique, y compris celle avec et entre les autres autorités et organisations chargées du sauvetage et de la sécurité (AOSS), elle continue de reposer sur le réseau radio suisse de sécurité Polycom. Cette forme d'échange demeure indispensable en cas d'intervention: «une personne parle, toutes les autres écoutent.» En tant que système totalement indépendant et hautement disponible, Polycom constitue l'élément central de la communication des AOSS en cas d'événement.

Un défi: la communication mobile sécurisée

L'importance de la transmission de données mobiles devrait encore s'accroître à l'avenir. Des applications et services conçus pour la diffusion d'images et de la parole, la «réalité augmentée», des drones plus perfectionnés mais également de nombreux capteurs nouveaux verront le jour, renforçant encore le besoin d'une communication fiable et sûre de données mobiles.

Jusqu'à présent, les diverses applications et services étaient pour la plupart fournis par les principaux corps de police. Depuis peu, tous les corps de police de Suisse et les organes fédéraux exploitent un centre de compétences Technique et informatique policière qui est utilisé pour harmoniser progressivement leurs applications et systèmes à l'échelle nationale. Celui-ci vise d'abord à multiplier les programmes développés en commun et, à terme, à définir des normes uniques et à mettre à la disposition de la police des applications et services à moindre coût en tenant compte de son organisation fédérale.

Pour garantir la disponibilité de l'ensemble de ces applications mobiles, un échange de données sécurisé entre les terminaux mobiles et les centres de calcul visés est requis. Actuellement, Polycom est le seul réseau sécurisé à répondre aux exigences des AOSS. Les réseaux des opérateurs de téléphonie mobile présentent actuellement des lacunes sur les plans de la couverture, de la disponibilité des largeurs de bande et de leur comportement en cas de surcharge. De plus, leur autonomie électrique est limitée et leurs couches servant à la transmission de données

entre les stations de base et les centraux des opérateurs, voire les centres de calcul de la police sont vulnérables. On pourrait y ajouter encore les risques en cas de pannes techniques ou de cyberattaques.

Deux projets clés

Pour combler ces lacunes, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a lancé le projet CMS (communication mobile de sécurité à large bande), qui permettra de relever les défis actuels en collaboration avec les opérateurs civils. CMS repose sur une approche hybride prévoyant d'utiliser en premier lieu les réseaux de téléphonie mobile des divers opérateurs mais aussi les stations de base de Polycom. À terme, il s'agit de créer par des moyens efficaces et économiques un réseau national pour l'échange de données sécurisé qui soit conforme aux exigences de la police et des autres AOSS.

Le fonctionnement de ce futur réseau de données sécurisé (RDS), qui sera également réalisé sous la direction de l'OFPP, est assuré grâce à un accès hautement disponible. Le RDS représente ainsi la base pour que les cantons, la Confédération et les exploitants d'infrastructures critiques puissent échanger leurs données de manière sécurisée.

Les projets CMS et RDS sont indispensables pour répondre à long terme aux exigences de la police en matière de communication sécurisée. Celles-ci sont toutefois harmonisées dans un cadre plus large, conjointement avec celles de toutes les AOSS, de la Confédération et des exploitants d'infrastructures critiques. Comme l'a montré l'exemple de Polycom, seul un procédé concerté permettra de créer une solution applicable à l'échelle nationale. Polycom est aujourd'hui utilisé avec succès. Grâce à ce système radio de sécurité, les forces d'intervention sont en mesure de communiquer entre elles de manière fiable et ponctuelle, exactement comme dans le scénario illustré au début: les policiers arrivés sur les lieux en premier échantent avec ceux qui sont encore en route. Leur communication peut être écoutée par les centrales d'intervention, qui pourront ainsi coordonner les moyens à engager. Surpris, les malfaiteurs pourront finalement être arrêtés.

Andreas Beeler

Responsable du département Télématique Confédération/cantons, Technique et informatique policières (TIP)

Oliver Graf

Chef du service Développement/Infrastructure informatiques, police cantonale zurichoise

Christian Spühler

Chef du secteur Planification et engagement de l'aide au commandement, police cantonale bernoise

La compagnie de sécurité de l'organisation de protection civile du canton de Zoug

Soutenir le travail de la police

L'organisation de protection civile (OPC) du canton de Zoug soutient les organisations partenaires lors d'événements courants, de catastrophes et de situations d'urgence. Les tâches que la compagnie de sécurité de la PCi assume au service de la police zougnoise incluent notamment la régulation du trafic, les interdictions et contrôles d'accès, les surveillances de site ou les fouilles de terrains. Grâce à ces auxiliaires, la police peut se concentrer sur ses activités essentielles.

Dans le canton de Zoug, ce soutien apporté à la police par la protection civile existe déjà depuis la fin des années nonante. «En cas de catastrophe ou d'événement multiple, les ressources humaines de la police civile et des communes atteignent rapidement leurs limites. Leurs moyens doivent être engagés principalement pour gérer l'événement. Cela entraîne un vide en matière de sécurité publique dans les communes zougnoises.» Fort de ce constat, un règlement datant d'il y a 20 ans prévoit la création d'une unité de sécurité comprenant des éléments de la protection civile.

Pour pouvoir s'acquitter de toutes ces tâches, la compagnie de sécurité dispose d'un effectif réglementaire de cent astreints de la protection civile.

En vertu de deux arrêtés de l'exécutif cantonal, le règlement concernant la mise sur pied et l'engagement de la protection civile en appui de la police est entré en vigueur le 1^{er} octobre 1999. Il définit la composition de l'unité de sécurité, l'incorporation et les fonctions de ses membres, leur formation, les possibilités de les affecter et convoquer et leur équipement. Depuis 2010, les tâches de la protection civile sont réglées à l'échelon cantonal par la loi d'application de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile.

Éventail de tâches défini

Entre-temps, la «formation de sécurité» a été rebaptisée en «compagnie de sécurité» sans toutefois en modifier la fonction. L'ordonnance cantonale sur la protection civile fait l'énumération des tâches dans lesquelles les membres

de cette compagnie peuvent appuyer la police zougnoise, à savoir

- surveillance de secteurs et d'ouvrages,
- service de la circulation et régulation du trafic,
- évacuations,
- contrôles d'accès et services de guidage,
- fouilles de terrains et d'ouvrages,
- collecte de renseignements,
- bouclages de zones.

La compagnie de sécurité assiste également les responsables cantonaux de la protection des biens culturels. Pour pouvoir s'acquitter de toutes ces tâches, elle dispose d'un effectif réglementaire de cent astreints de la protection civile. Elle se compose d'un groupe de commandement de sept membres et de trois sections comptant 31 personnes chacune.

Formation de spécialiste de la sécurité

Pour faire partie de la compagnie de sécurité, un astreint doit avoir suivi une des six formations de base (pionnier, préposé à l'assistance, collaborateur d'état-major, cuisinier, préposé aux constructions ou au matériel) et la formation complémentaire de spécialiste de la sécurité. Celle-ci a lieu chaque année sur cinq jours. Elle porte en particulier sur:

- les tâches du spécialiste de la sécurité (introduction),
- les connaissances des remorques et du matériel,
- la gestion de conflits,
- la sécurisation du bâtiment principal de la police/la protection de rayons interdits d'accès,
- l'interdiction/le contrôle d'accès,
- la surveillance de zones bouclées/la consignation et transmission du signalement de suspects,



Lors de la recherche de personnes portées disparues, la protection civile est en mesure de procéder seule au ratissage d'un certain secteur de terrain. La police ne dispose d'ailleurs pas des ressources humaines qu'exigent de telles opérations.

- la régulation du trafic,
- la signalisation d'urgence/le jalonnement,
- l'approfondissement des connaissances en matière de lecture des cartes/croquis/signes conventionnels,
- l'approfondissement des connaissances sur le système radio de sécurité Polycom,
- la fouille de terrains,
- la gestion de biens culturels.

Les instructeurs de la police zougnoise apportent un large soutien à l'organisation de protection civile pour la formation des spécialistes de la sécurité. Un exercice de nuit qui se déroule dans le cadre de cette spécialisation prévoit le travail dans des conditions difficiles et la marche du service dans une construction protégée.

Formation pour chefs de groupe et chefs de section

Parallèlement à cette formation complémentaire, un cours de cadres «chefs de groupe de spécialistes de la sécurité» est proposé tous les deux ans. Sous la surveillance de l'instructeur de la protection civile, les futurs chefs de groupe (sous-officiers) peuvent donner leur leçons, préparées, durant leur spécialisation et ainsi acquérir des expériences utiles dans la conduite et l'instruction. L'étape suivante est la formation de chef de section (officier), or-

ganisée et réalisée par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg (CFIS).

Les cadres de la compagnie de sécurité peuvent participer aux cours réguliers de l'Inspection cantonale des sapeurs-pompiers. À titre d'exemple, les formations relatives au service de la circulation coïncident avec celles du centre de renfort des sapeurs-pompiers du canton de Zoug.

Ces dernières années, la compagnie de sécurité a pu prouver ses capacités à l'occasion de diverses interventions.

Soutien à la protection des biens culturels

Les futurs spécialistes de la sécurité suivent une formation en matière de protection des biens culturels avec la collaboration du Service cantonal des monuments historiques et de l'archéologie. Leur tâche principale consiste à organiser et effectuer le transport des biens culturels du poste de remise vers le poste collecteur où ceux-ci sont recensés sous la direction du responsable de la protection des biens culturels et d'où ils sont au besoin acheminés en direction d'un dépôt d'urgence déterminé.



Tous les spécialistes de la sécurité du canton de Zoug sont équipés pour les tâches de régulation du trafic.

«Un allègement considérable»

La police a déjà pu bénéficier à plusieurs reprises du soutien de la compagnie de sécurité de la protection civile pour la recherche de personnes portées disparues. D'après Philipp Suter, chef de service de la centrale d'engagement de la police zougnoise, la protection civile est en mesure d'intervenir également dans un terrain difficile d'accès et d'effectuer seule le ratissage d'un certain secteur. «Cela apporte un allègement considérable.» De toute façon, la police ne dispose pas du personnel nécessaire pour s'acquitter de telles tâches.

Dans le cas de contrôles étendus de la circulation, la police peut aussi faire appel à la protection civile, ajoute Philipp Suter, qui met à disposition son matériel d'éclairage si nécessaire.

Comme l'explique Philipp Suter, l'engagement en appui de la police a cependant ses limites. La protection civile n'est ni formée ni équipée pour intervenir dans une situation jugée dangereuse, par exemple «lorsque la police a en face d'elle des personnes armées». Par conséquent, de telles interventions sont exclues. Pour la même raison, la police renonce également à avoir recours à la protection civile lors de manifestations lors desquelles on peut s'attendre à des violences.

pa

Service sans arme

En plus de la tenue standard et moderne de la protection civile, remise personnellement dans le canton de Zoug, tous les spécialistes de la sécurité touchent un équipement spécifique à la régulation du trafic: un gilet fluorescent, des gants blancs et une lampe-torche. Ils accomplissent leur service sans arme (ni arme à feu ni matraque, spray irritant ou couteau). De même, ils ne sont pas affectés au service d'ordre en milieu hostile.

Pour exécuter ses missions, la compagnie de sécurité a recours, dans une première phase, à une remorque d'intervention et à une grande remorque d'éclairage. Suivant la nature de l'engagement, les éléments logistiques de la protection civile peuvent ensuite lui fournir des moyens supplémentaires.

Participation à diverses interventions

Toutes les unités de l'organisation de protection civile du canton de Zoug, dont font partie les membres de la compagnie de sécurité, peuvent être alertées et convoquées dans les plus brefs délais par la centrale d'engagement de la police au moyen du système Mo-KoS (système de communication modulaire).

Ces dernières années, la compagnie de sécurité a pu prouver ses capacités à l'occasion de diverses interventions, comme lors de plusieurs recherches de personnes portées disparues et de la manifestation anti-WEF à Zoug en 2016. Chaque année, les cadres de la compagnie de sécurité sont sollicités par la police en vue de la soutenir dans le service de la circulation à des fins de contrôles de personnes et de véhicules à grande échelle et pour des tâches logistiques. En outre, la compagnie de sécurité est mise à contribution à chaque intervention de grande ampleur en faveur de la collectivité – cette année lors de la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres du 23 au 25 août dans le chef-lieu du canton.

La collaboration avec la police zougnoise se déroule toujours de manière professionnelle et sur une base de partenariat. L'expérience montre aussi que le concours de la protection civile est très apprécié.

Oliver Füllemann

Commandant/chef d'instruction, organisation de protection civile du canton de Zoug

Conférence à Berne fin août

Risques potentiels dans le domaine des soins

Soucieux de diffuser les connaissances actuelles sur les risques, le Service sanitaire coordonné (SSC) organise, en collaboration avec la Haute école spécialisée bernoise (BFH) et l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), une conférence qui aura lieu les 29 et 30 août prochains à Berne. Ces journées thématiques se déroulent chaque année dans le cadre du «Campus SSC» destiné à réunir les décideurs dans le domaine de la santé.

La Suisse continue d'être touchée par des événements et des évolutions pouvant menacer la population et ses conditions d'existence, influençant considérablement la vie quotidienne. L'été caniculaire de l'année passée, accompagné d'une pénurie d'eau, en a été un exemple éloquent. Comme l'a déjà montré la conférence SSC de 2018, consacrée à la cybersécurité dans le secteur sanitaire, les cyberattaques sont également d'une actualité brûlante. Et même des actes terroristes ne peuvent pas être exclus en Suisse. Les analyses des dangers et des risques sont à la base des mesures de prévention et de préparation en vue de catastrophes et de situations d'urgence. Avec le soutien de ses partenaires, l'OFPP procède régulièrement à de telles analyses et élabore actuellement les scénarios les plus pertinents. Ceux-ci donnent un aperçu du déroulement d'événements potentiels dans le cadre de dossiers consacrés aux différents dangers.

Coordination intercantonale et nationale

La connaissance des risques dans notre pays est essentielle aussi bien pour les autorités de décision que pour les responsables de l'économie privée. Elle représente aussi la première étape de la préparation en vue de la maîtrise d'événements.

Pour les acteurs du service de la santé publique, les événements faisant un grand nombre de blessés et de morts mettent le système sanitaire à forte contribution du fait qu'ils surviennent sans préalerte. Dans le secteur sanitaire, la gestion de catastrophes et de situations d'urgence relève des cantons dont aucun ne dispose cependant des ressources nécessaires pour venir seul à bout d'un tel événement. Il y a donc lieu de coordonner les organisations et établissements de la santé publique à l'échelle intercantonale et nationale. À cet effet, il s'agit de mettre à disposition des moyens supplémentaires et de contribuer à la résilience du système sanitaire.

Scénarios de risques sur la table

La conférence permettra de présenter et d'approfondir les scénarios de risques et leurs conséquences pour le service de la santé publique. Les discussions seront centrées sur le niveau de préparation du système de soins sous l'angle d'une catastrophe ou d'une situation d'urgence nationale.



Les catastrophes constituent un défi particulier pour les intervenants de la santé publique.

À partir des résultats de ces réflexions, les participants de la conférence définiront les défis que le domaine des soins devra relever et les mesures et compétences qui seront requises en matière de préparation et de maîtrise.

Le programme prévoit aussi bien des exposés introductifs que des ateliers. Sur la base des contributions de la pratique et de la science, les dangers et leur impact sur le système des soins seront analysés. Par ailleurs, des risques concrets et des mesures visant à maîtriser les événements qui pourront en résulter seront présentés. De plus, la conférence de deux jours servira de plate-forme pour l'échange d'expériences entre les différents acteurs au titre du «Campus SSC» et pourra dès lors être utilisée pour le transfert et la coordination des connaissances. La conférence s'adresse en premier lieu aux directeurs d'hôpitaux, aux responsables de la sécurité des hôpitaux de soins aigus, au personnel de direction des services des urgences, aux responsables des centrales d'appels sanitaires urgents (CASU) 144, cadres des services d'ambulances, médecins cantonaux, chefs des services de santé publique, chefs d'état-major des organes de conduite cantonaux et à d'autres intéressés.

Informations complémentaires et inscriptions sous www.bfh.ch/fr/actualites/evenements/ksd-conference/

Réorganisation de l'OFPP

Axé sur les tâches essentielles

Après avoir été réorganisé, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) se présente avec de nouvelles structures: la création des divisions Protection civile et Télématique constitue le changement le plus marquant.

En début d'année, la Division Politique de protection de la population avait déjà été rebaptisée Division Protection civile. Afin d'optimiser les activités de coordination et de conception au sein de la protection civile, les tâches essentielles ont été réunies. La division remaniée inclut la section Constructions, jusqu'alors rattachée à la Division Infrastructures, et la nouvelle section Personnel de la protection civile, à laquelle sont également intégrés les officiers de recrutement.

Pour leur part, les domaines transversaux typiques (analyse des risques et coordination de la recherche, droit et communication) relèvent désormais de la Direction et de son état-major restructuré.

Amélioration de la capacité opérationnelle

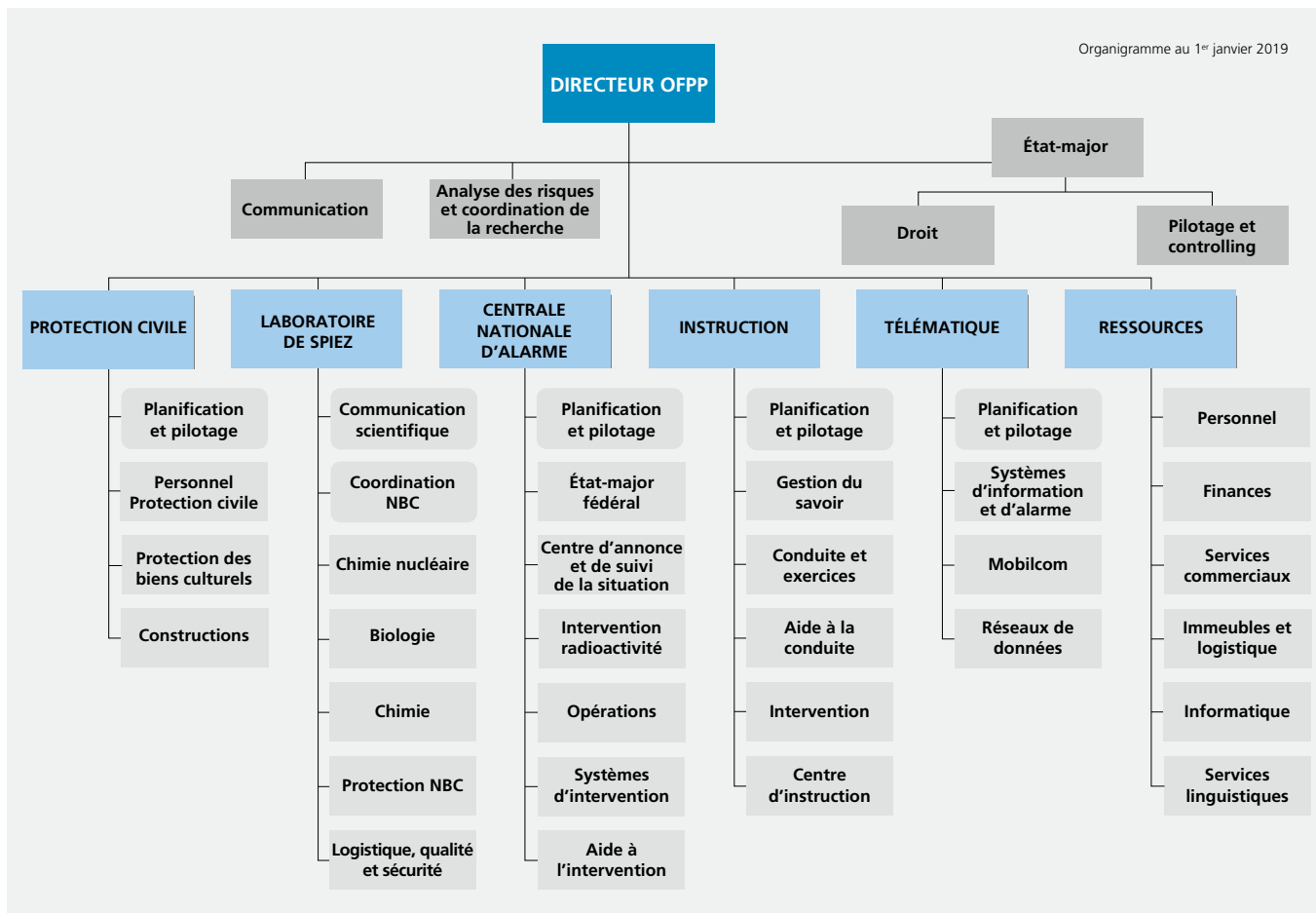
La stratégie de l'OFPP vise à garantir et à renforcer la capacité d'intervention en cas de catastrophe et de situation d'urgence. Les principaux éléments d'intervention de

l'OFPP sont dorénavant regroupés au sein de la Centrale nationale d'alarme (CENAL) qui, à l'avenir, englobera en particulier le secrétariat de l'État-major fédéral Protection de la population.

En vue des tâches multiples qui devront être accomplies ces prochaines années dans le domaine de la télématique, les bases de la conduite ont dû être étendues. C'est ainsi que la Division Infrastructures (sans la section Constructions) a donné naissance à la Division Télématique. Celle-ci sera chargée de tous les projets liés aux systèmes de communication utilisés dans la protection de la population: Polyalert, Polycom, réseau national de données sécurisé (RDS), communication mobile de sécurité (CMS), etc.

Qu'elles portent sur la conception, la télématique ou l'intervention, les adaptations organisationnelles de l'OFPP permettront à celui-ci de relever les futurs défis.

Communication OFPP



L'organigramme de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP).

Nouvelle adresse: Guisanplatz 1B, 3003 Berne

L'OFPP déménage

Le 10 juin 2019, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) prendra ses quartiers à la Guisanplatz, dans la partie nord-est de la ville de Berne. Plusieurs offices fédéraux y seront désormais réunis sous le même toit. Cette proximité avec d'autres entités de l'administration fédérale profitera en premier lieu à l'organisation de gestion en cas d'événement et à l'État-major fédéral Protection de la population (EMFP).

Réalisé en plusieurs étapes sous la direction de l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), le plus grand centre administratif de la Confédération sera le nouveau lieu de travail de quelque 2000 employés. Outre l'OFPP, l'Office fédéral de l'armement (armasuisse), l'Office fédéral de la police (fedpol) et le Ministère public de la Confédération (MPC) seront les premiers à prendre successivement possession de leurs bureaux flambant neufs dès le mois de juin.

Places de travail en «multispace»

L'OFPP occupera avec armasuisse les quatre étages de l'immeuble 1B, doté d'une cour intérieure spacieuse – l'atrium – couverte. Le déménagement dans le nouveau bâtiment marquera pour le personnel concerné de l'OFPP le passage à un nouvel environnement de travail, composé de bureaux collectifs et de surfaces de travail à usage variable à proximité de la place de travail personnelle. Appelés zones spéciales attenantes, ces espaces serviront à s'isoler pour des conversations téléphoniques ou des travaux individuels demandant de la concentration, de même qu'à tenir des séances en petit ou grand comité. Le concept d'espace à usage multiple permet aux collaborateurs et collaboratrices de choisir selon leurs besoins l'environnement de travail le mieux adapté à l'activité du moment. La structure ouverte devrait également encourager la collaboration mutuelle. Au moyen de différents canaux d'information et de plusieurs ateliers, le personnel et les cadres ont été préparés à ce changement de culture.

Le déménagement de la CENAL aura lieu en novembre

La Centrale nationale d'alarme (CENAL) quittera quant à elle Zurich pour venir également s'installer à la même adresse à Berne, mais au mois de novembre seulement. La préparation de l'infrastructure de conduite et de communication de la CENAL exige en effet encore un peu de temps. Quant à la division Instruction, sise au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg (CFIS), et au Laboratoire de Spiez, ils ne sont pas concernés par ce déménagement. La CENAL disposera d'une nouvelle salle de conduite et de bureaux pouvant servir de locaux de travail ou d'intervention selon la situation. Des espaces fermés seront aménagés pour l'EMFP pour le cas d'un événement. Cette concentration en un lieu de la CENAL, d'autres divisions de l'OFPP et de l'administration fédérale dans son



La Guisanplatz 1 accueillera le plus grand centre administratif de la Confédération, réalisé au terme de plusieurs étapes de construction.

ensemble pourra être mise à profit pour renforcer l'organisation d'intervention au besoin par des ressources en personnel de l'OFPP tout entier et pour améliorer la coopération avec d'autres offices fédéraux durant les phases de préparation et d'intervention, notamment dans le cadre de l'EMFP.

Le déménagement dans le nouveau bâtiment administratif marquera pour le personnel concerné de l'OFPP le passage à un environnement de travail innovant.

Bien accessible

Pour ses partenaires, l'OFPP demeurera facilement accessible, principalement par le tram n° 9 au départ de la gare de Berne ou de la gare RER de Berne Wankdorf, située à proximité. La Guisanplatz peut également être rejointe par différentes lignes de bus régional, qui desservent les environs du nouveau centre administratif. En outre, la sortie d'autoroute du Wankdorf est tout près. Petit bémol: le nombre de places de stationnement est très limité.

Communication OFPP

Système météo pour la protection en cas d'urgence

Du nouveau d'ici 2022

Avec EMER-Met (Emergency Response Meteorology), l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) et l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) recevront au plus tard en 2022 un nouveau système optimisé de prévision météo pour la protection de la population.

L'Office fédéral de météorologie et de climatologie (MétéoSuisse) exploite un réseau de mesures de la radioactivité dans ses propres stations pour le compte de l'OFPP. MétéoSuisse fournit également à l'IFSN et à l'OFPP les données permettant de calculer la dispersion des polluants atmosphériques. Dans la phase aiguë d'un événement radiologique, l'OFPP est chargé d'évaluer la situation sur la base de ses mesures et de faire le nécessaire afin de protéger la population. Et si cet événement surgit dans une installation nucléaire suisse, l'IFSN est chargé d'établir des prévisions concernant la propagation possible de la radioactivité et ses conséquences. En outre, elle conseille l'OFPP sur les mesures à adopter. MétéoSuisse exploite depuis 2005 le système de prévi-

sion CN-Met (Centrales Nucléaires et Météorologie). Celui-ci fournit des données météorologiques optimisées et répond ainsi aux besoins spécifiques de l'IFSN et de l'OFPP. Le CN-Met doit être modernisé afin d'assurer sa fiabilité. Il va également être étendu et adapté à l'état actuel de la technique. Un nouvel outil, EMER-Met (Emergency Response Meteorology), va donc voir le jour. Comme sa dénomination l'indique, il pourra être utilisé pour la protection générale en cas d'urgence, notamment en cas d'accident nucléaire. Le projet EMER-Met a démarré cette année. La mise en service est prévue pour 2022 au plus tard. Comme les trois institutions fédérales en bénéficieront, elles financent les coûts de développement à parts égales.

Révision de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) et crédit pour le système d'échange de données sécurisé

Le Conseil national accepte les projets concernant la protection de la population

Le 14 juin 2019, le Conseil national a accepté la révision totale de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) sans opposition, moyennant quelques modifications. Il a aussi approuvé avec 175 voix et 1 abstention le crédit d'engagement de 150 millions de francs pour un système national d'échange de données sécurisé.

Avec la révision de la LPPCi, le Conseil fédéral entend moderniser le système de protection de la population et l'axer sur les dangers et les risques actuels. Le Conseil national soutient unanimement cet objectif. En raison de grandes divergences de vues entre les cantons et le Conseil fédéral concernant la structure exacte du projet, il a toutefois décidé d'apporter quelques modifications au projet de loi du Conseil fédéral.

La Chambre du peuple a décidé par 121 voix contre 64 de ne pas étendre le profil des prestations de la protection civile au service sanitaire. Elle a en outre rejeté le modèle de service long proposé par le Conseil fédéral pour la protection civile par 152 voix contre 31.

En ce qui concerne les abris et les contributions de remplacement, le Conseil national, par 132 voix contre 48, souhaite conserver le principe du système actuel.

Contrairement au projet du Conseil fédéral, il a en outre décidé que les contributions de remplacement doivent aussi pouvoir être affectées à la rénovation d'abris pu-

blics et privés ou à des tâches de formation dans la protection civile.

Le Conseil national adopte le crédit destiné au système d'échange de données

En cas de catastrophe ou de situation de crise, les services chargés de la protection de la population doivent pouvoir échanger des informations rapidement et de manière sûre. Dans ce cadre, les structures et les systèmes correspondants revêtent une importance cruciale. Or les systèmes de communication utilisés actuellement présentent des lacunes au niveau de la sécurité. Le Conseil fédéral veut, grâce à l'introduction de ce nouveau système plus fiable, suppléer de manière significative aux lacunes en matière de sécurité. Le projet est soutenu par le Conseil national. Le système doit être développé et acquis en plusieurs étapes d'ici 2027, pour un montant de 150 millions de francs.

Les deux dossiers passent maintenant au Conseil des États.

Conférence de la protection de la population 2019

Tout l'éventail des dangers

La Conférence de la protection de la population #CPP19 aura lieu cette année à Montreux. Elle mettra en évidence les interventions et activités de la protection de la population en tenant compte de l'éventail complet des dangers.

La protection de la population englobe aussi bien les dangers naturels que les dangers d'origine technique ou sociétale. Les trois catégories donnent lieu à des évolutions et événements dont il faut tirer des enseignements. La conférence partira d'exemples d'intervention actuels de l'étranger pour fournir des informations contextuelles et provoquer la discussion au sujet de la situation en Suisse. Reprenant le thème phare de la conférence de l'année passée – les dangers naturels –, la prochaine CPP se référera aux incendies de forêts qui ont fait rage en Suède et en France l'été dernier pour se pencher sur ces phénomènes et la manière d'y faire face à l'avenir dans notre pays.

En matière de dangers d'origine technique, la conférence mettra l'accent sur les infrastructures de transport. Parmi les dangers d'origine sociétale, la défense civile classique sera mise sur la table. «Fake news» et manipulation de processus électoraux par des acteurs étatiques sont sur toutes les lèvres. En 2018, la Suède a lancé une campagne visant à préparer la population aux crises et aux guerres. Qu'en est-il en Suisse?

Session thématique consacrée au thème des sapeurs-pompiers

Trois sessions thématiques en parallèle sont prévues à côté des exposés et des tables rondes en plénum. Cette année, les thèmes réguliers que sont la protection NBC et la protection des infrastructures critiques seront complétés par celui des sapeurs-pompiers.

C'est le canton de Vaud qui accueillera la #CPP19 les 23 et 24 octobre prochains. La conférence se déroulera dans l'hôtel Fairmont Le Montreux Palace et pourra être suivie sur les réseaux sociaux sous #CPP19.

La Conférence de la protection de la population (CPP) a été mise en place par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) en 2004 afin d'assurer la coordination et l'échange d'informations dans ce domaine. Elle réunit chaque année des responsables et des experts des organes cantonaux compétents et des organisations partenaires de la protection de la population.

Pour en savoir plus sur la conférence: www.babs.admin.ch

Canton de Fribourg

Christophe Bifrare succède à Jean Denis Chavaillaz

La Direction de la sécurité et de la justice a nommé M. Christophe Bifrare chef du Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM). Il prendra ses nouvelles fonctions le 1^{er} janvier 2020, succédant à M. Jean Denis Chavaillaz, qui prendra sa retraite pour cette date.

Christophe Bifrare est né en 1972 à Vuisternens-devant-Romont (FR), où il réside. Il est titulaire d'un diplôme fédéral d'officier de carrière de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et d'un diplôme postgrade en éthique des droits de l'homme de l'Université de Nantes. Entré en fonction au sein du SPPAM comme chef de la protection civile en 2014, Christophe Bifrare en est devenu le chef adjoint l'année suivante. Il siège dans plusieurs organes intercantonaux et préside la commission de protection civile de la Suisse latine. Il est également actif au sein de l'armée où il revêt le grade de lieutenant-colonel.

Quatre décennies au service de l'État

Jean Denis Chavaillaz quittera les services de l'État de Fribourg à la fin de l'année après plus de 40 ans. Il avait accédé en 2003 au poste de chef de la protection civile auprès de l'actuel SPPAM dont il a repris la direction en 2013. À ce titre, il est depuis lors à la tête de l'Organe cantonal de conduite (OCC).

3^e conférence vaudoise du cycle thématique Protection de la population

Dispositif de sécurité lors de grandes manifestations

Quel dispositif de sécurité doit être mis en place lors de l'organisation de manifestations majeures? Cette question était au menu du troisième volet du cycle de conférences vaudoises de la protection de la population. La troisième édition s'est déroulée en février dernier en présence de quelque 300 personnes.



Environ 300 personnes ont assisté à la troisième conférence du cycle consacré à des thèmes de protection de la population, qui a eu lieu en février à Vevey.

Partant du général au particulier, la réunion a donné l'occasion aux intervenants de présenter l'éventail des connaissances et risques identifiés pour l'organisation de manifestations d'envergure et d'illustrer la recherche permanente de l'équilibre entre liberté individuelle et sécurité publique dans le cadre de grands événements. Les présentations ont également souligné l'importance d'échanger et de partager les différentes expériences pour appréhender au mieux la planification de dispositifs de sécurité. Comme l'a rappelé Sabine Funk de l'Institut allemand IBIT (Internationales Bildungs- und Trainingszentrum für Veranstaltungssicherheit), les expériences et connaissances de certains dépassent parfois les nôtres et il nous faut saisir cette chance de bénéficier de leur savoir-faire.

Collaboration et nouvelles technologies

Outre la question de la gestion des flux et mouvements de foule sous l'angle, notamment, des nouvelles technologies, les intervenants se sont penchés sur les modalités de collaboration entre organisateurs de manifestations et services officiels durant toutes les étapes du processus de préparation et de conduite d'un dispositif de sécurité événementielle. Illustrés par les dispositifs encadrant des manifestations telles que la Street Parade de Zurich, la visite du pape François à Genève ou encore le Paléo Festival entre autres, les exposés ont porté sur les multiples paramètres à considérer, allant du dispositif médico-sanitaire à la répartition des rôles et responsabilités entre organisateurs et autorités publiques, ainsi que sur les missions des différents partenaires dont l'armée.

Cycle de conférences de la protection de la population

Dans la continuité de la gestion intégrée des risques introduite en 2004, la conférence du 22 février 2019 était la troisième du cycle consacré à des thèmes transversaux liés au développement des risques. Ce processus de gestion intégrée des risques, voulu par le Conseil d'Etat vaudois, permet d'assurer au mieux la maîtrise des dangers, de limiter les dommages en cas de catastrophe ou de situation d'urgence et d'assurer un retour à une situation normale le plus rapidement possible. SSCM



La place du Marché, qui accueillera la prochaine Fête des Vignerons, et ses environs immédiats ont offert un cadre idéal à cette réunion traitant de la sécurité lors de grandes manifestations.

Organisée par le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) du canton de Vaud avec la collaboration de l'Institut suisse de sécurité urbaine et événementielle (ISSUE), la conférence a eu lieu à Vevey, en face de la place du Marché, qui accueillera prochainement la Fête des Vignerons – un cadre idéal pour suivre les exposés sur la sécurité lors de manifestations de grande ampleur.

La conférence a réuni, outre des experts de la sécurité événementielle internationaux, le sous-directeur de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) Christoph Flury, la conseillère d'Etat vaudoise Béatrice Métraux, cheffe du Département des institutions et de la sécurité, et le directeur exécutif de la Fête des Vignerons Frédéric Hohl.

Toutes les présentations, la galerie de photos et la bande annonce sont accessibles sous www.vd.ch/protection-population

Intervention de la protection civile en faveur de la collectivité

Mobilisée pour le Genève Marathon

La protection civile genevoise s'investit de plus en plus dans les interventions en faveur de la collectivité (IPCC). Un rapprochement avec la population qui lui vaut une belle valorisation de son image et une confiance croissante tant de la part du public que des partenaires.

Les 11 et 12 mai 2019 ont vu la 15^e édition du Genève Marathon pour l'UNICEF. Quelque 18 000 coureurs du monde entier ont pris part aux différentes courses proposées. Depuis déjà sept ans, la protection civile est sollicitée le dimanche, soit le jour de la course proprement dite. Cette année, c'était la quatrième fois consécutive que son engagement s'est étendu sur les deux jours de la manifestation.

Tâches dans le domaine de la sécurité

La mission confiée aux troupes était d'assurer la sécurité aux carrefours et de bloquer l'accès au parcours pour les véhicules. Une tâche parfois délicate en raison notamment de la présence d'hôtels de luxe situés autour de la rade de Genève, dont la clientèle aurait souhaité pouvoir accéder aux parkings sans encombre. D'où l'importance de savoir renseigner les automobilistes avec courtoisie et de signaler tout débordement, comme le forçage d'un barrage qui nécessite l'intervention de la police.

Pour cela, l'organisation de protection civile (OPC) de Vernier et les organisations régionales de protection civile (ORPC) Genève, Lac, Meyrin-Mandement, Seymaz et Voirons avaient été convoquées. Au total, ce sont 90 entrées en service comptabilisées pour la protection civile, aux côtés des polices cantonale et municipales. Des partenaires qui ont travaillé main dans la main au sein du poste de commandement (PC) de la course, dans lequel l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPPAM) assurait la coordination pour la protection civile, appuyé par des chefs d'intervention qui fonctionnaient comme relais entre le PC et le terrain.

«Les partenaires se rendent compte que la protection civile a évolué, ils nous apprécient et nous font confiance. Nous avons les effectifs et le matériel, que ce soit pour de grands événements ou pour des actions canicule par exemple. Cela nous vaut régulièrement des remerciements», se réjouit le capitaine Yvan Strummiello, commandant suppléant de l'ORPC Meyrin-Mandement.

Sans incident

Entre la possibilité de voir passer les coureurs, de communiquer avec le public et de renseigner les usagers de la route, certains astreints y ont pris du plaisir, particulièrement ceux de l'assistance.

Pour les hommes de l'appui, l'emploi du temps était un peu moins chargé: «C'était mon premier cours, je l'ai trouvé un peu trop tranquille. D'habitude on manie des machines et des outils, j'aurais préféré être plus actif», admettait le pionnier Ludovic Peret, l'un des «gardes-barrières» dans le secteur des Eaux-Vives.

Le caporal Blaise Verdon, le plus ancien de la troupe, mascotte de Meyrin-Mandement et dont l'engagement est volontaire, aurait lui aussi préféré «refaire un chemin ou démonter un pont». À défaut, ce jour-là, il a contribué à la sécurité du pont du Mont-Blanc, avec le sourire malgré la bise.

Finalement, ce fut un bel engagement sans incident, et c'est certainement ça la plus grande victoire.

L. Ebener, OCPPAM



Le capitaine Yvan Strummiello coordonne l'engagement de la protection civile depuis le poste de commandement.



Ludovic Peret s'est porté volontaire pour sa première intervention en faveur de la collectivité.

«Les partenaires nous apprécient et nous font confiance.»

Capitaine Yvan Strummiello, ORPC Meyrin-Mandement

L'organisation de protection civile Emme/LU vérifie son profil de prestations

Scénario intempéries dans les communes riveraines

En mars dernier, l'organisation de protection civile (OPC) Emme a réalisé un exercice d'intervention de grande ampleur avec l'équipe de conduite au complet et les sections prioritaires de l'aide en cas de catastrophe de toutes les compagnies. Le scénario intempéries dans les communes riveraines du lac des Quatre-Cantons était centré sur celle de Weggis.



185 personnes ont participé à l'exercice d'intervention de l'OPC Emme.

Vendredi 8 mars 2019, 05h00: l'exercice de l'OPC Emme a démarré par une alarme réelle transmise à la direction par la centrale d'engagement de la police lucernoise. L'exercice devait finalement refléter au mieux la réalité et visait à tester la capacité opérationnelle des forces d'intervention conformément au profil de prestations de la plus grande organisation de protection civile du canton de Lucerne. Pour être au plus près de la réalité, les responsables avaient décidé de ne pas convoquer uniquement la direction de l'organisation mais de mobiliser également de nombreuses formations des compagnies de pionniers, d'assistance, de logistique et d'aide à la conduite. Au total, 185 personnes ont été engagées.

Les quatre compagnies associées

En intégrant toutes les compagnies à l'exercice, il a été possible de passer en revue sur plusieurs sites toutes les prestations exigées de l'OPC. Ainsi, on a pu assister à des travaux de pionniers prévus en cas d'inondations, à l'évacuation de bâtiments et à l'exploitation d'un poste collecteur. De même, les membres concernés de la PCi ont érigé des barrages pour interrompre des voies de circulation et ont effectivement dévié le trafic. En outre, une recherche de personnes portées disparues a été effectuée à l'aide de drones et d'une caméra thermique et la subsistance de tous les participants a été assurée.

La coordination globale de tous les éléments d'intervention a été garantie par l'OPC Emme depuis l'école Dörfli à Weggis qui abritait le poste de commandement local. Celui-ci était aussi le point de départ des visites des invités vers les différentes places d'exercice.

Collaboration durant la phase de préparation

L'exercice d'intervention d'un jour a nécessité un travail préparatoire effectué par quatre cadres de l'OPC Emme pendant une année. Il a fallu trouver des ententes avec les sapeurs-pompiers et la voirie des communes concernées, informer les propriétaires de biens-fonds et les services des forêts, obtenir des autorisations de circuler, se mettre d'accord sur un plan de déviation avec la police lucernoise et les transports publics régionaux et se concerter avec les distributeurs d'eau, etc.

Le comité d'organisation a investi huit jours de travail dans la préparation, dont deux à Schwarzenburg. Douze versions ont été nécessaires jusqu'au concept final et sept jusqu'au scénario définitif. Aussi bien les partenaires locaux (communes, sapeurs-pompiers, police et services techniques) que l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) ont participé à l'élaboration. L'analyse existante des dangers relatifs aux communes riveraines a servi de base à l'établissement d'un scénario intempéries qui coulait de source et à la mise en pratique des plans disponibles pour la maîtrise d'événements. Les enseignements qui seront tirés de l'exercice seront utilisés pour optimiser l'état de préparation à l'engagement dans toutes les compagnies.

Ch. Roos, OPC Emme

Quelques chiffres au sujet de l'exercice d'intervention

- 2380 heures de service effectuées par 185 membres de la protection civile
- 3300 kilomètres parcourus par véhicules
- Subsistance: 15 kg de pâtes, 20 kg de viande hachée, 160 steaks de porc, 25 kg de purée, 15 kg de carottes, 4 kg de salade mêlée, 100 pièces de viennoiserie, 100 brownies, 200 pommes, 80 millefeuilles

Ronald Rickenbacher, membre du comité et président de la CT de la FSPC

«J'aimerais dépasser les limites»

En avril dernier, Ronald Rickenbacher était élu au comité de la Fédération suisse de la protection civile (FSPC) et à la présidence de la commission technique. Cet Argovien de 33 ans veut s'investir pour faire de la protection civile une organisation décomplexée.

Monsieur Rickenbacher, pouvez-vous nous expliquer votre engagement pour la protection civile?

Je pense que la Suisse tient beaucoup à la notion de solidarité et que le principe de milice y est fortement ancré. Toutes les institutions qui fonctionnent selon ce principe font un travail qui donne envie de s'investir. J'ai toujours été actif dans de telles organisations et je crois en elles.

Où en est la protection civile?

Une question difficile! Si l'on prend en compte l'évolution de la société et le changement climatique, je suis sûr que la protection civile aura plus que jamais sa raison d'être à l'avenir. Pourtant, l'individualisme est de plus en plus marqué. Chacun veut se réaliser lui-même, ce qui complique bien sûr énormément la tâche lorsqu'il s'agit de recruter.

Dans quelle direction la protection civile devrait-elle aller? Quelles lacunes reste-t-il à combler?

Commençons par le positif: la logistique et le matériel. Là, nous sommes sur la bonne voie. Dans ce domaine, le canton d'Argovie a réalisé de nombreuses bonnes choses. Mais c'est aussi le cas à Emmen, avec les drones, ou en Thurgovie, avec les sauvetages par corde. La délimitation entre les différents partenaires présente certainement un potentiel d'amélioration: où se terminent les compétences des sapeurs-pompiers et où commencent les nôtres? À partir de quand l'armée prend-elle le relais? Toute la question de la collaboration reste à régler. Je ne comprends pas pourquoi les domaines d'activité des sapeurs-pompiers et de la protection civile sont si cloisonnés. Et s'il n'en tenait qu'à moi, la protection civile et le service civil pourraient aussi coopérer.

Comment interprétez-vous votre rôle de membre du comité directeur de la FSPC?

Je me vois un peu comme le poil à gratter, quelqu'un qui n'hésite pas à remettre les choses en question et qui ne se contente pas d'opiner du bonnet. J'aimerais dépasser les limites et casser les schémas de pensée traditionnels, mais dans un esprit constructif. Mais je cherche aussi à resserrer les rangs et à trouver un consensus avec toutes les parties.

... et celui de président de la commission technique?

Je veux veiller à ce qu'un savoir-faire solide soit disponible au bon moment et au bon endroit. La CT a pour tâche d'identifier et de traiter les thèmes spécifiques. Idéale-



Ronald Rickenbacher est depuis janvier 2017 à la tête de l'OPC Wettingen-Limmattal. L'assemblée générale de la FSPC d'avril l'a élu président de la CT en remplacement de Martin Erb et à ce titre membre du comité directeur.

ment, elle peut faire en sorte de leur donner un poids politique. La CT prépare le travail du comité directeur en lui fournissant des argumentaires solides pour ses discussions avec les autres organisations ou les autorités fédérales. Cet échange doit être possible tant de bas en haut que de haut en bas. En outre, la CT doit naturellement épauler les OPC, par exemple pour la conception d'exercices et en tant que plate-forme.

En d'autres termes, la FSPC est un partenaire incontournable?

Exactement! Notre fédération a une très grande importance. Il est essentiel que nous réussissions à lui donner le poids qu'elle doit avoir envers nos «clients», les OPC mais également les politiques. Il faut faire en sorte que nos membres s'adressent à nous lorsqu'ils ont une demande ou un problème. La FSPC doit être perçue comme un interlocuteur supplémentaire et influent! J'y crois dur comme fer.

FSPC

Romaine Kuonen s'est retirée comme présidente centrale

Un cœur pour REDOG

«REDOG est pour nous tous bien plus qu'une occupation; REDOG est une affaire de cœur.» C'est par ces mots que la présidente centrale Romaine Kuonen a pris congé des délégués de la Société suisse des chiens de recherche et de sauvetage, plus connue sous le sigle REDOG, lors de leur assemblée annuelle tenue en avril à Sempach. Après huit ans à la tête de REDOG, elle a remis son mandat à deux vice-présidents en raison de la limitation statutaire.

Il n'y a pratiquement eu aucun moment où Romaine Kuonen n'était pas joignable en sa qualité de présidente centrale de REDOG, et cela pas seulement lors des alarmes d'engagement mais également pour les membres REDOG et les collaborateurs du siège central. Toute question était rapidement suivie d'une réponse. Si un texte devait être relu, le feedback arrivait encore le jour même. Pour une signature urgente, elle venait vite au bureau. S'il s'agissait de régler des divergences, elle passait des heures au téléphone, même la nuit. Dans une interview, elle a dit un jour: «Les engagés de REDOG sont de piquet tout le temps.» La Valaisanne a toujours souligné le travail en équipe, qu'elle jugeait prioritaire, de même que le fait de monter et de développer quelque chose ensemble, en dépit des obstacles et malgré les efforts. Il n'est donc pas surprenant que la démissionnaire ait articulé son discours d'adieu autour d'innombrables personnages de dessin animé au grand cœur rouge: «Nous sommes tous des 'hearty heroes'. Notre cœur brûle pour notre mission. Nous avons un objectif commun et c'est ainsi que nous sommes liés: faire quelque chose d'utile pour des personnes en détresse», a-t-elle conclu.

Transmettre l'esprit de REDOG

La centrale d'alarme et le bureau permanent de REDOG ont été créés sous la présidence de Romaine Kuonen, qui est également à l'origine de la mise en place des structures des équipes d'intervention rapide destinées aux opérations à l'étranger, par exemple en cas de tremblement de terre, et du lancement des projets de formation à l'étranger. «Qu'y a-t-il de plus beau que de partager des connaissances? C'est

l'humanité en action», s'est-elle exclamée en s'adressant aux délégués, aux représentants de l'armée et des organisations partenaires, aux membres d'honneur et aux invités. Ce n'est pas sans une certaine fierté qu'elle a mentionné les deux semaines internationales d'entraînement sur le terrain d'exercice d'Epeisses (GE), auxquelles ont participé comme chaque année quelque 200 sauveteurs des cinq continents, en insistant là aussi sur l'énorme travail d'équipe nécessaire pour les organiser et en assurer le bon déroulement.»

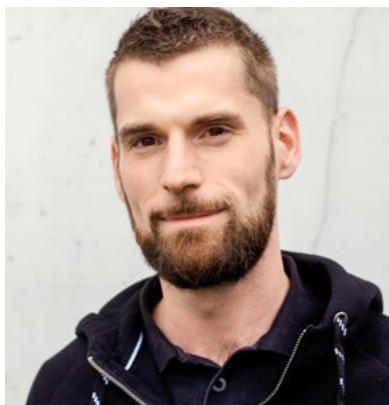
À l'ouvrage avec enthousiasme

Les remerciements que la présidente sortante a présentés aux partenaires dans son allocution lui ont été retournés par Peter Rub, président d'honneur de la Société cynologique suisse, selon lequel elle a réussi à mettre en évidence, toujours et partout, l'utilité de REDOG, à soulever un véritable enthousiasme et à convaincre ses interlocuteurs. Et de déclarer: «L'intégration des drones au travail avec les chiens de recherche n'est qu'un exemple parmi tant d'autres de la façon dont ton regard et ta vision ont toujours été dirigés vers l'avant.»

C'était ensuite autour d'Annemarie Huber-Hotz, compagne de longue date de la Croix-Rouge suisse, qu'elle présidait également, d'exprimer sa profonde reconnaissance à la démissionnaire. «Une organisation comme REDOG peut être uniquement composée de personnes dotées d'une grande force mentale et capables d'une passion sans faille pour supporter un lourd fardeau, quand bien même le chaos omniprésent propage le désespoir.» Sur le plan professionnel, à 55 ans, elle soutient des personnes qui désirent changer ou qui se trouvent en situation de crise, à l'image des personnes auxquelles elle est confrontée dans le cadre de son engagement chez REDOG. Cependant, si l'on compte les heures que Romaine Kuonen a consacrées à son activité professionnelle pendant sa présidence, son travail serait son hobby et REDOG son véritable emploi. Mis à part la gestion de l'association, il s'agit de bénévolat et de volontariat. Tout comme pour tous les membres de REDOG d'ailleurs. Que ce soit comme sauveteur en formation, sauveteur engagé ou spécialiste de technique en intervention.

Professionnalisme et reconnaissance

La présidente sortante n'a pas seulement mis en œuvre de nombreuses idées et concrétisé des visions, elle en a



Benjamin Tissot-Daguette (à gauche) et Markus Willi ont repris ensemble, en qualité de vice-présidents, la direction de REDOG.



Romaine Kuonen ne s'est pas contentée de mettre en œuvre de nombreuses idées et de concrétiser des visions mais a également créé les bases financières nécessaires.

également créé les bases financières. Grâce à sa passion et sa capacité de transmettre son enthousiasme, elle a créé un vaste réseau dans la politique, au niveau fédéral et cantonal, ainsi qu'avec les organisations partenaires sur le plan national et international. Des conventions de prestations avec les cantons garantissent aux états-majors de crise une mise à disposition permanente de REDOG qui, en contrepartie, profite d'un soutien financier à l'enseignement professionnel et à la formation continue. Redog est reconnu comme partenaire à part entière auprès des organisations d'urgence et de l'armée. Avec GEA, une organisation de sauvetage turque, REDOG forme une équipe d'intervention commune après des catastrophes. Le soutien généreux d'institutions comme le JTI Foundation, de Robmar et de la fondation humanitaire de la Croix-Rouge suisse a non seulement permis d'équilibrer les finances de REDOG, mais témoigne aussi de son efficacité et de la nécessité de reconnaître cette association. En créant le bureau permanent, Romaine Kuonen s'est assurée que la gestion professionnelle de l'association, le marketing et la collecte de fonds maintiennent, voire étendent ces succès.

Passage de témoin à deux vice-présidents

«Cet excellent travail initial dans les domaines du financement, de la professionnalisation des structures associatives et de la promotion de la marque REDOG doit désormais être consolidé», déclare Markus Willi, élu à la vice-présidence avec Benjamin Tissot-Daguette. Ainsi, les deux domaines de REDOG sont désormais représentés: Markus Willi est engagé avec Billou dans la recherche de personnes disparues et Benjamin Tissot-Daguette a été affecté avec Diode à la recherche de personnes ensevelies après le séisme au Népal en 2015.

Répondant à la question sur les objectifs et les priorités du nouveau duo de vice-présidents, ceux-ci ont qualifié l'année à venir d'année transitoire qui devrait également être mise à profit pour trouver une personnalité apte à reprendre la présidence, à redonner un visage à l'association dès 2020 et à mettre en route les futures étapes de développement. «La collaboration de plus en plus étroite avec les cantons, la Confédération, les organes de la protection de la population et les organisations de sauvetage continuera dans tous les cas de faire partie de nos préoccupations prioritaires», complète Benjamin Tissot-Daguette.

Aux côtés de son chien de détection de cadavres

Tout en abandonnant la présidence au terme de la durée de fonctions maximale, Romaine Kuonen restera au service de REDOG pour les opérations de recherche et de sauvetage. Avec Arco, elle suit actuellement une formation pour conducteurs de chiens de détection de cadavres, que REDOG propose depuis peu de temps. Le bouvier australien est son cinquième chien en formation. La localisation de personnes décédées est depuis toujours une affaire de cœur pour cette épouse et maman de deux enfants maintenant devenus adultes. «Le désespoir de ne pas retrouver les membres de sa famille est traumatisant pour les proches pendant des années.» Elle cite volontiers les mots d'un jeune homme dont le père n'a pas pu être retrouvé vivant: «L'horreur et l'effroi ont laissé la place au deuil. La certitude est dure et terrible, mais nous avons retrouvé notre père et pouvons lui faire nos adieux.»

Dagmar Wurzbacher

Communication REDOG



PBC Forum 32/2019

Un Forum PBC musical

La musique fait partie des moyens de communication les plus importants de l'humanité. Elle nous accompagne tous les jours, est présente dans toutes les cultures, surprend de par le nombre et la diversité de ses styles et de ses instruments et possède une force incroyable, capable d'agir sur l'univers affectif des êtres humains. De nombreux musées et expositions sont consacrés à ce sujet. La

musique a aussi besoin d'édifices spéciaux pour que les auditeurs bénéficient de la meilleure acoustique possible. La dernière édition de Forum PBC a pour but de mettre en lumière les différentes facettes de ce thème et approfondit également le rapport entre la musique et la protection des biens culturels.

Pour accéder à la publication: www.babs.admin.ch

Exposition à Konolfingen (BE)

«Rette, Hilfe, Lösche»

Dans son exposition spéciale «Füürwehr» consacrée aux sapeurs-pompiers, le musée «Alter Bären» du village bernois de Konolfingen présente tout l'éventail des organisations d'intervention d'urgence. Elle porte non seulement sur les nombreux aspects du travail des pompiers mais également

sur la protection incendie et l'enquête en cas d'incendie. De même, les visiteurs pourront s'informer sur les organisations des samaritains et des premiers répondants.

Pour en savoir plus, voir www.museum-alter-baeren.ch

«Analyse des événements de la situation avalancheuse de janvier 2018»

Moins de victimes et de dégâts

Les mesures mises en place par les pouvoirs publics après l'hiver extrême de 1999 ont fait leurs preuves. En effet, elles ont permis de réduire le nombre de victimes et l'ampleur des dégâts durant l'hiver 2018. Cette année-là, le degré de danger le plus élevé a été atteint pour la première fois en 20 ans. Contrairement à l'hiver 1999, les 150 avalanches n'ont fait aucune victime dans les zones

habitées ou sécurisées. Telles sont les conclusions de l'«Analyse des événements de la situation avalancheuse de janvier 2018» réalisée par WSL Institut pour l'étude de la neige et des avalanches (SLF) et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et dont les résultats ont été publiés en mai 2019.

Rapport semestriel de la Centrale d'enregistrement et d'analyse pour la sûreté de l'information (MELANI)

Dangers de l'Internet des objets

Les appareils connectés peuvent être utilisés à grande échelle pour des cyberattaques. Publié le 30 avril 2019, le 28^e rapport semestriel de MELANI porte sur les princi-

aux cyberincidents observés en Suisse et à l'étranger au cours de la seconde moitié de l'année écoulée.

IMPRESSUM

Protection de la population 33 / juillet 2019 (douzième année)
La revue *Protection de la population* est disponible gratuitement en Suisse, en allemand, français et italien.

Editeur: Office fédéral de la protection de la population OFPP

Coordination et rédaction: P. Aebischer

Equipe de rédaction: A. Bucher, Ch. Fuchs, D. Häfliger, K. Mürger, N. Wenger

Traductions et révisions rédactionnelles: Services linguistiques OFPP

Contact: Office fédéral de la protection de la population OFPP, Information, Guisanplatz 1B, CH-3003 Berne, téléphone: +41 58 462 51 85, e-mail: info@babs.admin.ch

Photos: p. 1, 2 (b), 7–12 Canton de Bâle-Ville, p. 13, 14 (a) Police cantonale zurichoise, p. 19 Chalabala © iStock by Getty Images, p. 24 SSCM/Julie Masson, autres OFPP/ldd

Mise en page: Centre des médias électroniques ZEM, Berne

Reproduction: les droits d'auteur sont réservés pour tous les textes et images publiés dans la revue «Protection de la population». Toute reproduction est soumise à l'approbation de la rédaction.

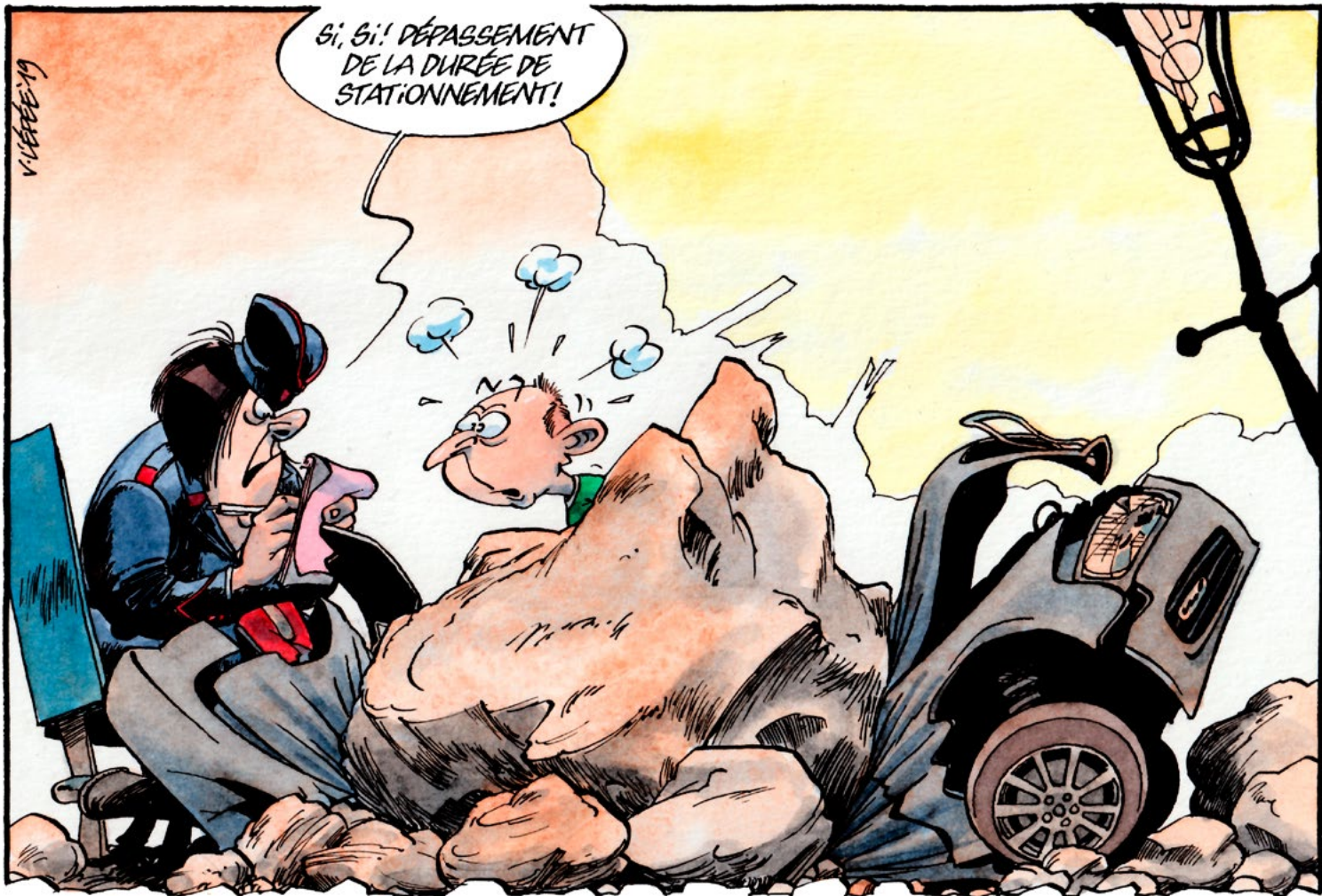
Tirage: allemand: 7200 ex., français: 3100 ex., italien: 800 ex.

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) est l'éditeur de la revue «Protection de la population». Cette revue n'est cependant pas une publication officielle au sens strict, mais plutôt une plate-forme. En effet, les articles ne reflètent pas obligatoirement le point de vue de l'OFPP.

La police, une organisation partenaire

Le regard de V. L'Épée

Collaborateur permanent des quotidiens «Arcinfo» et «Le Journal du Jura», le dessinateur neuchâtelois Vincent L'Épée collabore également à l'hebdomadaire satirique «Vigousse» et au site web «La Torche 2.0 Neuchâtel». En outre, il travaille notamment pour «Courrier international», «Prévoyance professionnelle», «Edito», «Que choisir» et enseigne les arts visuels à l'école secondaire de Neuchâtel.



Prochaine édition
N° 34, novembre 2019

Dossier

Dangers naturels

Votre avis compte!

C'est avec plaisir que nous attendons vos réactions et suggestions pour les prochains numéros!

info@babs.admin.ch

Commandes

La revue de l'Office fédéral de la protection de la population OFPP paraît deux ou trois fois par an en allemand, français et italien.

La revue peut être commandée au numéro ou par abonnement à l'adresse suivante:

www.protpop.ch ou info@babs.admin.ch



«La mission de maintien de l'ordre et de la sécurité publique de la police est essentielle, également et surtout lorsqu'il s'agit de maîtriser une catastrophe ou une situation d'urgence.»

Benno Bühlmann, directeur de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP)

Page 3

«A mon avis, il ne faut pas se demander si la Suisse peut être la cible d'un acte terroriste mais quand et où il aura lieu.»

Hans-Jürg Käser, ancien conseiller d'État bernois, directeur de l'ERNS 19

Page 6

«La coopération est limitée à des engagements sans arme.»

Philipp Suter, chef de service de la centrale d'engagement de la police zougnoise

Page 18